



ALOISIA WORGETTER, AMBASSADEUR D'AUTRICHE À ALGER, AU *MIDI LIBRE* ET À *BEUR TV*

“L'ALGÉRIE EST NOTRE PREMIER PARTENAIRE ÉCONOMIQUE ET COMMERCIAL AU MAGHREB”

Page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 2179 - Jeudi 15 mai 2014 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com



FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1, 28^E JOURNÉE

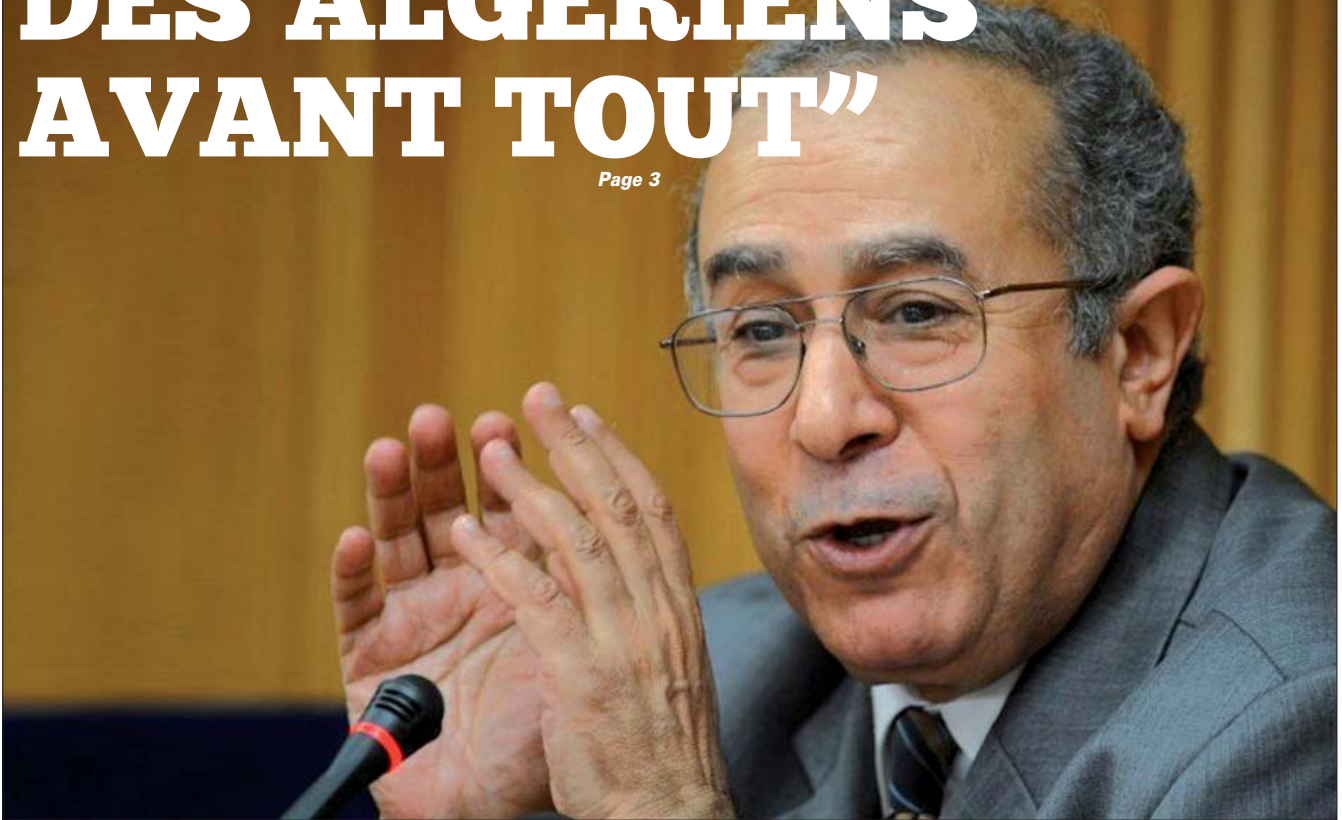
LES ROUGE ET NOIR HAUT LA MAIN !

page 17

RAMTANE LAMAMRA HAUSSE LE TON À BRUXELLES

“LA DIGNITÉ DES ALGÉRIENS AVANT TOUT”

Page 3



PLUS DE 455.000 CANDIDATS PASSENT L'EXAMEN DE L'ENSEIGNEMENT À DISTANCE

LE COUP D'ENVOI DONNÉ PAR BENGHEBRIT

Page 6

ANEM

PLUS DE 100.000 PLACEMENTS DE DEMANDEURS D'EMPLOI

Page 4

CERTAINES VOIX VEULENT SON APPLICATION

“NIET” À UNE AMNISTIE GÉNÉRALE

page 5





230.000
logements seront distribués
dans les différentes wilayas
du pays avant le mois de
ramadhan.

321
détenus se sont présentés
aux examens d'attestation
de niveau dans les cycles
moyen et secondaire de
l'enseignement à distance.

1.530
* 1.530 centres sont réservés
pour le déroulement des examens à distance et 22 autres centres pour les corrections.

Concours de la meilleure couturière de "mlaya" à Khenchela

Un concours destiné à désigner la meilleure couturière de mlaya, cet ample voile féminin de couleur noire, autrefois très prisé dans la région est du pays, a été lancé lundi à la maison de culture de Khenchela dans le cadre du Mois du patrimoine.

Un total de 25 artisanes, porteuses pour la plupart de certificats de qualification attribués par la Chambre de l'artisanat des métiers, participent à ce concours qui durera une semaine pour être sanctionné par la désignation des meilleures couturières par jury institué spécialement à cet effet. Les plus belles mlayas seront conservées en vue d'être exposées à la maison de la culture Ali-Souaï de Khenchela, selon les organisateurs. La mlaya, une tenue que l'on rencontrait très souvent à Sétif, Constantine, Khenchela et dans d'autres villes de l'est algérien, a fini par être abandonnée, ou presque ; de rares femmes demeurant encore fidèles à cette tenue ancestrale.



600 maisons à sauver à La Casbah d'Alger

Des mères de famille désemparées depuis l'effondrement, en 2013, de leurs maisons au 19, rue Maupassant, dans La Casbah d'Alger, font le siège de l'ogbec, exigeant un toit définitif ou à titre temporaire. Devant les lenteurs des travaux de restauration, de nombreuses familles de la vieille cité vivent la même angoisse au quotidien. "Malgré des étaielements, supposés des plus solides, pour la soutenir, notre maison s'est écroulée sur nos têtes", affirme, amère, une des habitantes de cette maison en attente de restauration, qui ne sait pas encore "quel sera (son) refuge pour la nuit". Ces scènes n'ont rien d'exceptionnel au siège de l'Office de gestion et d'exploitation des biens culturels (OGEBEC), un organisme devenu, faute de mieux, le point de chute de propriétaires se plaignant de travaux "inappropriés" ou de la "trop longue attente" des opérations de restauration de leurs maisons menaçant d'engloutir leurs occupants à tout moment. Quelque 600 maisons mauresques, éligibles à la restauration, résistent tant bien que mal aux affres du temps, en attendant des travaux annoncés et qui "se font attendre



faute de vision, de moyens humains et de coopération multisectorielle", expliquent des architectes, deux ans après l'adoption en mars 2012 du Plan permanent de sauvegarde de La Casbah d'Alger. Les habitants de La Casbah, lassés par cette situation, refusent de "renouveler (leurs) doléances auprès d'une succession d'offices et d'institutions", ressasant inlassablement leurs déboires et exigeant "l'avancement concret" des travaux de restauration.

Lancement des examens officiels de l'enseignement à distance

Les examens officiels de l'enseignement à distance pour l'attestation de niveau ont débuté, mardi, à travers tout le territoire national et concernent plus de 455.000 candidats. Le coup d'envoi des examens a été donné par la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, au CEM Mohamed-Cheriti, à El Biar, (Alger), en présence des autorités locales et du directeur général de l'Office national de l'enseignement et la formation à distance, Hadj Djilani. L'occasion était pour Mme Benghebrit de mettre en avant l'intérêt accordé par l'Etat à l'enseignement à distance qui constitue une issue pour "ceux qui n'ont pas eu la

chance de poursuivre leur enseignement à travers la scolarité".

La ministre a salué les efforts consentis par l'Office pour "donner de l'espoir" à tous les adhérents à ce type d'enseignement, dont le nombre ne cesse d'accroître en dépit d'insuffisances enregistrées en matière de moyens annonçant qu'elle œuvrera auprès d'autres secteurs pour améliorer les conditions d'accueil des élèves ainsi que les prestations.

Pour la première responsable du secteur il est "inconcevable que quiconque aspire à acquérir un niveau d'instruction acceptable qui lui garantisse une vie digne ne puisse concrétiser ce vœu". Cet examen se

déroule au niveau des établissements scolaires relevant du ministère de l'Education et porte sur les matières dispensées dans les différents niveaux et branches des enseignements moyen et secondaire.

1.530 centres sont réservés pour le déroulement des examens et 22 autres centres pour les corrections, alors que 70.059 enseignants veilleront à la surveillance des examens. 28.940 candidats relevant des établissements pénitentiaires, dont 354 femmes, sont concernés par les examens d'attestation de niveau. Les candidats admis à l'examen seront titulaires d'un certificat reconnu officiellement.

Soupe au crocodile, bain au miel... les bizarres requêtes dans les hôtels

Soupe au crocodile, bain au miel ou au chocolat, ou encore fourniture d'une souris morte figurent parmi les demandes les plus bizarres reçues par les hôtels dans le monde, selon Skyscanner, un site internet de recherche d'hébergements.

Selon cette enquête menée auprès de 400 hôtels dans 49 pays sur le site internet catererandhotekeeper.co.uk et publiée lundi, les demandes et les plaintes des clients ne se limitent pas au réveil-matin ou à une couverture supplémentaire.

"Les draps sont trop blancs" arrivent en tête devant "la mer est trop bleue", "la glace est trop froide" ou "la baignoire est trop grande".

Plus drôle, "les ronflements de ma copine m'ont empêché de dormir" obtient la cinquième place, le client mécontent ayant demandé une réduction du prix de la chambre du fait de ses mésaventures.

Figurent également "le chien du client n'a pas apprécié son séjour", avec demande de remboursement, ou "le serveur était trop beau", "il n'y avait pas de steak au menu végétarien" ou encore "l'hôtel n'avait pas de vue sur la mer" pour des établissements situés dans le cœur de Londres comme le luxueux hôtel Mayfair, ou en Italie, à 80 km de la côte.

La dixième et dernière plainte, pour le moins déconcertante, est venue de la mère d'un marié furieuse de ne pas avoir obtenu "la suite lune de miel" de l'hôtel.

Parmi les requêtes insolites, la médaille d'or revient à une demande "d'un verre d'eau chaque heure pendant toute la nuit", devant la livraison de "15 concombres par jour", "les toilettes alimentées à l'eau minérale" ou "un bain au miel".

Des traces de cocaïne dans l'eau du... robinet

En Angleterre, des scientifiques de l'inspection de l'eau potable ont analysé l'eau du robinet. Leur but était initialement d'y trouver des traces de composants pharmaceutiques. Mais à leur grande surprise, ils y ont trouvé l'inattendu, à savoir des traces de... cocaïne !

Le benzoylécgonine, la forme métabolisée de la cocaïne, a été retrouvé dans l'eau potable de nos voisins, et ce même lorsque l'eau a été préalablement traitée et purifiée. Cette découverte est surprenante, et pourtant de l'autre côté de la Manche on tente de relativiser cette incroyable trouvaille.

En effet, l'Angleterre est une très grosse consommatrice de cocaïne, comme le souligne au Sunday Times un spécialiste du sujet de la drogue, Steve Rolles: "L'Angleterre a l'un des plus gros niveaux de consommation de cocaïne en Europe occidentale. Alors que sa consommation augmentait, cette drogue est également devenue de moins en moins chère".

D
i
x
i
t



Merouane Azzi :

"La violence actuelle est due à la décennie noire. Après la terreur et la peur, la société est aujourd'hui traumatisée. Force est de constater, en effet, que la haine est si généralisée dans nos cités qu'elle est devenue presque normale. Nous avons des témoignages de deux familles, l'une de Aïn-Defla et l'autre de Bachdjarah, auxquelles on a proposé de l'argent pour venir témoigner à la commission des droits de l'Homme de l'Onu à Genève et accabler les autorités algériennes. Je refuse, moi aussi, qu'on marchande le sang des Algériens ! La vie d'un Algérien ne vaut pas, non plus, un million d'euros."

IL L'A SOULIGNÉ, MARDI, À BRUXELLES

Ramtane Lamamra : "La dignité des Algériens avant tout"

Le ministre algérien des AE, Ramtane Lamamra, a haussé le ton à Bruxelles. Alger se préoccupe du respect de la dignité de ses ressortissants. Pragmatique, il l'a fait savoir à ses collègues de l'Union Européenne. Alger entend également être un partenaire «égal» de l'UE de par son poids politique et économique au Maghreb.

PAR SADEK BELHOCINE

Le Conseil d'association Algérie-Union européenne s'est réuni mardi à Bruxelles. Une réunion de « routine » marquée, seulement, par le paraphe du protocole à l'Accord d'association sur la participation de l'Algérie aux programmes de l'UE relatifs à la recherche/développement ouverts aux pays partenaires du voisinage de l'UE. Cette huitième session s'est déroulée à huis clos. Peu d'informations ont été divulgués sur cette session qui s'est terminée sans qu'aucune avancée significative dans les questions inscrites à l'ordre du jour ne soit constatée. Cette session du Conseil d'Association a permis, selon un communiqué du Conseil publié aux deux parties « de faire le bilan des relations bilatérales, de passer en revue les étapes à venir, d'échanger sur les développements récents en Algérie et



dans l'UE, de même que sur les questions régionales d'intérêt commun". Depuis la signature en 2005 de l'Accord d'association liant les deux partenaires, aucune avancée notable n'est venue « conforter ou consolider » les relations bilatérales. Un maigre bilan qui n'est pas à la mesure des relations politiques et économiques des deux partenaires. Souvent les intérêts sont divergents dans bien des domaines, notamment celui de la circulation des personnes qui est fortement restrictive du fait des barrières mises en place à l'entrée de l'espace Schengen par la partie européenne. Un problème qui préoccupe les autorités algériennes et qui est abordé à chaque rencontre du ce genre. Mardi, il a été également souligné par le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra qui a insisté sur la nécessité de « respecter la dignité » de ses ressortissants mais aussi des Européens d'origine algérienne. Lors d'un point de presse à l'issue de la réunion, le chef de la diplo-

matie algérienne a indiqué que les deux parties ont discuté de « la situation intérieure en Europe à la veille des élections parlementaires et évoqué le racisme, la xénophobie, l'islamophobie ». Le ministre est particulièrement alarmé par « les discours de certains candidats » aux prochaines élections parlementaires européennes. Le ministre algérien des AE a par ailleurs mis en exergue le « poids politique et le rôle économique de l'Algérie dans le Maghreb ». Dans ce contexte, il a insisté sur « la nécessité de prendre en considération ses spécificités en tant que pays central dans le Maghreb, un pays qui dispose d'importantes ressources économiques, un pays qui a un poids politique et sécuritaire dans son environnement et qui a largement contribué à la stabilité et la sécurité énergétique de l'Europe ». Ramtane Lamamra a également insisté sur la pleine maîtrise de l'Algérie de sa destinée sur les plans politique et économique, et des ses atouts comparatifs importants par rapport à

d'autres partenaires de l'UE.

« Nous entendons être traités en conséquence. Je crois que le message est entendu par nos partenaires européens », a-t-il souligné.

La réunion de Bruxelles s'est « bonifiée » par l'engagement les deux parties « à approfondir les négociations en vue de l'adoption d'un Plan d'Action dans le cadre de la Politique Européenne du Voisinage ».

Ce Plan, selon des sources du Conseil d'association, « devrait mettre en place un calendrier ambitieux des mesures traduisant la volonté de l'Algérie de développer les réformes démocratiques annoncées en 2011 ». Des réformes qui ont été saluées par le vice-Premier ministre grec, ministre des Affaires étrangères, Evangelos Venizelos, qui a coprésidé les travaux de la session conjointement avec Ramtane Lamamra. Sur le plan économique, le Commissaire à l'Élargissement et la Politique de voisinage, Stefan Füle, a réitéré, lors du point de presse, la disponibilité de la partie européenne à soutenir l'Algérie dans ses efforts de diversification de l'économie algérienne. « Tout dépend maintenant des besoins et des ambitions de l'Algérie » en matière de développement et de diversification de son économie, a-t-il déclaré. Pour rappel, le Conseil d'association algéro-européen est la plus haute instance politique mise en place dans le cadre du suivi de la mise en œuvre de l'Accord d'association, liant les deux parties depuis 2005. Il se réunit normalement une fois par an pour évaluer les réalisations et les projets en matière de coopération.

S. B.

DÉVELOPPEMENT DE LA COOPÉRATION SÉCURITAIRE

Le ministre des AE en tournée dans les pays du Sahel

PAR RAYAN NASSIM

À peine revenu de Bruxelles, le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, est attendu aujourd'hui dans les pays du Sahel. Lamamra effectuera une tournée dans ces pays du 15 au 19 mai, dans le prolongement de la réunion interministérielle sur le Sahel, tenue à Alger en avril dernier.

M. Lamamra, chargé par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, d'effectuer cette tournée dans les pays du Sahel, se rendra en Mauritanie, au Burkina Faso, au Mali et au Niger. Ces visites du ministre des Affaires étrangères entrent dans le cadre de la tenue des consultations et des contacts permanents avec ces pays voisins de l'Algérie, en vue du développement et du renforcement, notamment de la coopération sécuritaire, au niveau de la sous-région.

Cette tournée sera mise à profit également pour aborder des thèmes d'intérêt commun et d'échanger les points de vue, afin d'assurer la paix et la stabilité de la région et faire face aux nombreux défis auxquels sont confrontés ces pays, notamment la menace terroriste.

Elle permettra, par ailleurs, au chef de la diplomatie algérienne d'assister aux travaux de la 3ème session du Comité bilatéral stratégique algéro-malien sur le Nord-Mali qui aura lieu le 17 à Bamako et la 2ème réunion de haut niveau du groupe des pays voisins, devant se tenir le 18 mai dans la capitale malienne, concernés par la préparation et le lancement des pourparlers inter-maliens et l'appui à un dialogue inter-malien "inclusif".

M. Lamamra avait indiqué le 6 mai dernier que les deux rencontres, programmées à Bamako, allaient dans le sens de la pour-

suite par l'Algérie de ses efforts "de bons offices" en vue de la réunion des conditions permettant le lancement, dans les meilleurs conditions et délais du dialogue inter-malien. Ce dialogue doit être "inclusif", comme souhaité par les Maliens eux-mêmes et par la communauté internationale, avait soutenu M. Lamamra.

Les travaux de la 2ème session du Comité bilatéral stratégique algéro-malien sur le Nord-Mali qui se sont tenus en avril dernier à Alger avaient été sanctionnés par un communiqué commun, dans lequel notamment le Mali a demandé à l'Algérie de poursuivre ses efforts de "bons offices" en vue de la réunion des conditions permettant le lancement, dans les "meilleures" conditions et délais du dialogue inter-malien "inclusif", comme souhaité par les Maliens eux-mêmes et par la communauté internationale.

L'Algérie avait, pour sa part encouragé la

partie malienne à "poursuivre, intensifier et accélérer" le processus de réconciliation nationale entre tous les Maliens, condition "sine qua non" d'une restauration "définitive" de la paix et de la stabilité "durable" du pays, affirmant sa disponibilité à apporter son aide en la matière, en se disant prête à mettre toute son expérience à la disposition des frères maliens.

La réunion de consultation des pays de la région du Sahel en avril dernier, consacrée essentiellement à la situation sécuritaire au Mali a abouti à l'adoption d'une "démarche opérationnelle" visant à conforter la dynamique générée par les consultations exploratoires engagées par l'Algérie, comme plateforme active devant permettre de réunir toutes les conditions nécessaires à la réussite d'un dialogue inter malien "inclusif".

R. N.

COOPÉRATION ALGÉRO-RUSSE

La Russie apprécie hautement la politique extérieure de l'Algérie

PAR LAKHDARI BRAHIM

La Russie apprécie hautement la politique extérieure "indépendante et équilibrée" de l'Algérie, a affirmé mardi à Alger la présidente de la chambre haute du Parlement de la Fédération de Russie, Valentina Matvienko.

Dans une déclaration à la presse, au terme de l'audience que lui a accordée le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, Mme Matvienko a indiqué que son pays "apprécie hautement la politique extérieure indépendante et équilibrée de l'Algérie sous la direction du président Bouteflika".

Elle a également indiqué que son pays respectait la position de l'Algérie sur plusieurs questions régionales et internationales.

"Nous respectons la position du président Bouteflika relative à l'établissement d'un ordre international plus équitable et d'un monde multipolaire dans le cadre de la primauté du droit international et du principe de non ingérence dans les affaires internes des Etats pour le règlement des conflits".

Elle s'est dit en outre heureuse de rencontrer le président Bouteflika, un "grand homme d'Etat sage et de grande culture dont l'Algérie peut être fier".

Mme Matvienko a souligné que le président Bouteflika connaissait les moindres détails des questions internationales et avait sa propre approche de ces questions, ce qui lui vaut une place "importante" en Russie. "C'est (le président Bouteflika) un grand ami de la Russie qui a grandement contribué à la préservation et au développement des relations bilatérales", a-t-elle tenu à relever,

soulignant lui avoir transmis les salutations du président Vladimir Poutine qui œuvre à approfondir et à renforcer les relations entre la Russie et l'Algérie. Evoquant son entretien avec le président Bouteflika, elle a affirmé qu'il était "circonstancié et riche", ayant abordé tous les domaines de la coopération bilatérale.

Le Président Bouteflika, a-t-elle précisé, a avancé plusieurs idées sur l'élargissement des relations économiques et commerciales entre les deux pays et mis l'accent sur la nécessité de renforcer la coopération dans le domaine de l'énergie et la coopération militaire technique. Il a également insisté sur l'élargissement de la coopération bilatérale aux relations humaines tout en exprimant sa satisfaction du niveau de formation des étudiants algériens dans les universités russes, a-t-elle ajouté.

L. B.

ALOISIA WORGETTER, AMBASSADEUR D'AUTRICHE À ALGER, AU *MIDI LIBRE* ET À BEUR TV

"L'Algérie est notre 1^{er} partenaire économique et commercial dans le Maghreb"

Avec l'ouverture récente de la ligne aérienne Alger-Vienne, les relations économiques et commerciales entre l'Algérie et l'Autriche vont connaître un essor certain, en ce sens que, cela va faciliter le flux des délégations et des investisseurs et hommes d'affaires pour un meilleur partenariat.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR
AMAR AOUIMER

Aussi, le gouvernement fédéral de l'Autriche envisage de développer des rapports privilégiés avec l'Algérie, d'où l'opportunité pour les entreprises autrichiennes de tisser des réseaux de coopération dense avec les sociétés algériennes pour un échange d'expériences, mais également pour le transfert de savoir-faire, d'expertise et de technologie.

Midi Libre : Notre chaîne *Beur tv* crée des liens entre le Maghreb et l'Europe et aujourd'hui, nous avons une grande communauté maghrébine en Autriche. Mais, avant il y avait une présence française en Autriche ?

Aloisia Worgetter : Nous sommes contents d'avoir des relations privilégiées avec l'Algérie. Entre 1945 et 1955, tout juste après la Seconde Guerre mondiale, il y avait les quatre pays alliés représentés en Autriche, y compris la communauté française composée de beaucoup de ressortissants maghrébins.

Ils étaient dans la partie ouest de l'Autriche et ils venaient nous donner des aperçus sur l'histoire pour savoir s'ils vivaient en Autriche à cette époque.

Vous êtes en poste en Algérie, mais également pour le Niger. Vous représentez l'Autriche en Afrique ?

Avec mon arrivée en Algérie, l'Autriche a décidé de couvrir le Niger et l'Algérie, parce que nous avons vu, ces dernières années, la rationalité de cette approche sur le Sahara du nord et le Sahara du sud et l'importance de l'Algérie sur le Sahel.

Il est utile de parler avec les responsables algériens pour connaître la situation qui prévaut dans le Sud. C'est la nature de ma présence en Algérie pour gérer également les relations avec le Niger. Heureusement qu'il y a une ligne aérienne reliant Alger à Niamey alors qu'il existe, aujourd'hui, Alhamdou Li l'Allah une liaison directe Alger-Vienne. Cela va faciliter beaucoup les visas pour les Nigériens qui veulent aller en Autriche, car le Niger est un pays nucléaire ; Alors avec les ressources riches en uranium, ils sont intéressés de visiter l'Autriche sachant que l'Agence internationale de l'énergie atomique est installée à Vienne. Cette communication sera plus facile en faisant une escale à Alger.

Peut-on avoir des chiffres ?

L'ambassade est une représentation diplomatique et politique. Mais, il y a un service commercial, économique et culturel et



aujourd'hui, un service des visas sachant que l'Autriche fait partie de l'espace Schengen.

Nous sommes contents, car il y a des gens qui nous disent à l'ambassade qu'ils ont un visa Schengen et s'ils peuvent se rendre en Autriche. Les Algériens ont réfléchi et ont voulu savoir si l'Autriche est partie intégrante de l'espace Schengen ou non.

Nous avons fait des aménagements pour accueillir les gens qui veulent aller en Autriche. Sur le plan économique, durant les trois dernières années, l'Algérie est devenue le premier pays partenaire sur notre liste concernant les relations économiques et commerciales dans le Maghreb. Cela montre l'importance croissante de l'Algérie en Afrique du Nord et pour l'Autriche économiquement.

Nous avons de grandes entreprises autrichiennes qui travaillent en Algérie et les relations austro-algériennes vont s'intensifier avec l'installation en Algérie d'une société pétrolière autrichienne. Avec de grandes superficies à explorer, l'Algérie aura un partenaire autrichien d'ici le mois de septembre.

L'Algérie va aussi développer les autres secteurs, tel que l'automobile ?

Nous sommes très fiers que l'Autriche fasse partie de ce projet de la construction automobile en Algérie en coopération avec la SNVI qui va produire toutes sortes de voitures, y compris une voiture qui a une grande histoire autrichienne construite à Graz. Il y aura également une fabrication à Tiaret.

Il y a aussi des entreprises

privées associées à ce projet ?

C'est pour un chaîne de télévision comme la vôtre qui s'intéresse à la communauté maghrébine à l'étranger. Les années 90 ont été pour nous des cycles de formation, car il y avait une modernisation mondiale avec la globalisation qui se fait. Les données ont changé et avec l'entrée de l'Autriche dans l'Union européenne, nous avons besoin des investisseurs privés. Nous avons eu la chance de trouver un investisseur privé de nationalité autrichienne installé au Canada et qui est revenu avec ses moyens et son amour pour sa patrie. Il a pris cette industrie (automobile) en main et il a développé son processus de production qui fait vivre beaucoup de monde en Autriche. Il y a eu des contacts en Algérie pour faire de la sorte.

Ce lien public-privé à l'ère de la mondialisation, notamment au niveau européen, est une nécessité. Par exemple, la Belgique avec 150 milliards d'euros d'épargne prouve que la population a bien travaillé et a les moyens de soutenir le pays où les banques garantissent jusqu'à 100.000 euros, est-ce le cas en Autriche ?

Les Autrichiens, tout comme les Belges, sont de grands épargnants et les épargnants privés en Autriche, aujourd'hui sont de l'ordre de 61 % du produit intérieur brut autrichien.

Alors, toutes les dettes publiques sont balancées avec cette épargne et nous avons peut-être, évité la crise, car tout le monde travaille beaucoup et nous avons eu une bonne gouvernance pour gérer la crise en étant dans l'Union

européenne.

Les Autrichiens ne sont pas trop dans les actions, mais ils ont une tradition d'épargne, c'est comme l'Algérie.

Aujourd'hui, en Algérie, il y a de grandes organisations patronales à l'instar du Forum des chefs d'entreprise, qu'en pensez-vous ? Il y a des initiatives, maintenant, notamment pour les sociétés spécialisées dans l'environnement.

Je suis très contente qu'il existe, en Algérie, une conscience dans ce domaine.

Le domaine de l'agriculture entre aussi dans le domaine des échanges. On a vu une foire algérienne en Autriche...

Nous allons voir de nombreuses entreprises au salon de l'agriculture SIPSA (prévue à la Safex au courant du mois de mai) alors qu'un partenariat existe déjà entre des opérateurs de la région de Khenchela et des entrepreneurs de la région autrichienne du Tyrol qui ont signé en janvier dernier un très important accord de partenariat, notamment dans le secteur de l'agriculture, ainsi qu'un mémorandum d'entente entre l'Algérie et l'Autriche dans le domaine agricole.

On parle également de l'élevage et de l'augmentation de la productivité et l'autonomie dans les aliments ainsi que le secteur forestier. L'Ansej et d'autres entités en Algérie ont créé beaucoup d'emplois dans le secteur agricole. Aussi, nous avons un programme de formation pour les ingénieurs agronomes algériens. Le sud de Khenchela est un exemple de développement et l'Etat algérien a augmenté les investissements dans le secteur agricole et l'agroalimentaire.

Vous avez le niveau et nous avons les moyens et grâce à notre communauté en Autriche dont certains ont réussi en Europe et qui veulent intervenir dans leur pays d'origine au Maghreb.

Un opérateur algérien spécialisé dans l'huile d'olive est présent à Graz, il a pensé faire le va-et-vient entre nos deux pays ; Il y a de nombreux opérateurs algériens établis en Autriche dans les secteurs de l'industrie, de l'agroalimentaire, tandis que plusieurs Algériens travaillent dans l'enseignement de la langue, de la religion et dans le secteur des sciences. Récemment, nous avons appris que des Algériens sont intéressés par le secteur du tourisme, car il y aura beaucoup de touristes algériens en Autriche qui vont visiter Vienne sachant que le secteur du tourisme a une part importante dans le PIB.

A. A.

CERTAINES VOIX VEULENT SON APPLICATION

Niet pour l'amnistie générale

La réconciliation nationale restera intacte et ne sera point modifiée. Le débat post-électoral autour de certains aménagements pouvant être introduits dans la loi sur la réconciliation ne se fera pas. Et encore moins l'amnistie générale que quelques voix ont tenté de la faire relayer dans l'opinion publique.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI



C'est Abdelaziz Belkhadem qui vient de le confirmer en déclarant que la charte pour la paix n'introduira pas d'amnistie. Ce n'est pas encore formel du moment qu'aucune voix officielle ne l'a encore confirmé. Dans l'ensemble, l'amnistie générale pour les terroristes ayant perpétré des crimes de sang ne peuvent pas bénéficier des dispositions de la charte de la réconciliation nationale.

Et les articles sur les personnes qui sont concernées par les mécanismes d'élargissement

son clair et ne souffrent d'aucune ambiguïté juridique. Il faut dire que certaines voix qui ont cru, ces derniers temps, que le président Bouteflika allait introduire un petit changement où l'amnistie serait consacrée ne seraient qu'une minorité. Rien n'a été prévu dans ce sens du moment que les terroristes qui se rendent aux autorités bénéficient pleinement des articles de loi de la charte. Reste que les peines prévues dans le code pénal s'appliqueraient si les faits délictuels sont plus graves selon des juristes spécialisés.

Même le programme électoral de Bouteflika n'a pas considéré d'en parler. Il est vrai que l'article 26 de la charte pour la paix confère seulement au président de la République la faculté d'envisager des mesures complémentaires. On se rappelle qu'à ce titre, le président de la cellule d'assistance judiciaire pour la réconciliation avait souhaité dans une intervention que « des mesures complémentaires doivent être prises pour prendre en charge d'autres catégories de victimes du terrorisme ».

Toute mesure, quelle que soit sa nature sera la

bienvenue. Le moment est venu de penser à d'autres mesures pour revenir à une vie normale. Mais autour de l'amnistie, Me Azzi n'a rien révélé là-dessus.

C'est pour dire la complexité d'une telle approche qui risquerait faute de consensus autour de la question de nuire à la crédibilité des engagements de l'Etat sur ce chapitre.

Sur cette affaire dont on veut qu'elle devienne un événement, aucun parti politique ni association et encore moins les personnalités politiques n'ont proposé des mesures qui se rapprocheraient de la thèse de l'amnistie. D'autre part, le décompte à fin 2013 précise que 9.000 éléments appartenant à des groupes armés qui ont déposé les armes ont bénéficié automatiquement des dispositifs de la charte de la paix.

C'est là que réside l'avantage du texte qui a été plébiscité par référendum populaire.

Cela dit, Les pouvoirs publics seront appelés à gérer d'autres dossiers tels que les industriels ruinés pendant la période du terrorisme ou des prisonniers qui ont été incarcérés dans les camps du Sud puis relâchés après.

Ces deux catégories à l'instar des autres victimes du terrorisme exhortent l'Etat à les considérer comme victimes et attendent d'être compensées ou indemnisées pour les dommages qu'ils ont subis.

F. A.

RAPPORT D'AMNESTY INTERNATIONAL CONTRE LA TORTURE ET L'ISOLEMENT

L'Algérie appelée à ratifier le protocole facultatif

PAR KAHINA HAMMOUDI

Amnesty International accuse des gouvernements du monde entier de ne pas tenir leurs engagements en ce qui concerne l'élimination de la torture, 30 ans après l'adoption de la Convention contre la torture par les Nations unies en 1984. Dans ce dernier rapport, Amnesty international appelle l'Algérie à ratifier le protocole facultatif en rapport à la convention contre la torture. L'occasion du 30e anniversaire de l'adoption de la convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, l'ONG explique que l'Algérie qui a certes ratifié cette convention en 1989, est invitée à compléter la procédure en incluant le protocole facultatif le 30 décembre 2014.

AI souligne que cette ratification du protocole facultatif « implique la mise en place d'un mécanisme national de prévention de la torture » et appelle par la même occasion l'Algérie à accepter la visite du rapporteur spécial des Nations unies sur la torture qui a visité récemment le Maroc et la Tunisie.

L'Algérie est en retard contrairement à son voisin tunisien qui a ratifié dernière ratifié, en 2011, le protocole facultatif contre la torture et adopté une loi pour la création d'une autorité de prévention contre la torture en octobre 2013.

Torture. Le mot évoque tout un univers de souffrance et de terreur.

La pratique fait l'objet d'une condamnation quasi universelle. Et pourtant aujourd'hui, 30 ans après l'adoption historique par les nations unies de la Convention contre la torture, la torture est prospère dans au moins les trois quart des pays du monde, malgré des avancées significatives.

Un sondage mondial commandé par Amnesty International montre que près de la moitié de la population mondiale ne se sent toujours pas à l'abri de la torture.

Selon un sondage réalisé auprès de plus de 21 000 personnes dans 21 pays situés sur les cinq continents près de la moitié des personnes interrogées craignent d'être torturées en cas d'arrestation.

Ce sondage a été réalisé pour le compte d'Amnesty International par le bureau d'études internationales GlobeScan, en partenariat avec ses correspondants dans les pays concernés. « Il y a 30 ans, Amnesty International a mené une campagne demandant aux pays du monde entier de s'engager à combattre la torture. Cette campagne a abouti à la Convention des Nations unies contre la torture ».

Depuis, de nombreuses avancées ont été réalisées. Mais il est décourageant de constater aujourd'hui qu'une campagne mondiale est encore nécessaire pour faire en sorte que ces engagements soient respectés », a déclaré Salil Shetty.

« Dans le monde entier des gouvernements font preuve d'hypocrisie face à la torture. Ils l'interdisent à travers la législation mais l'encouragent dans la pratique », a déclaré Salil Shetty, secrétaire général d'Amnesty International, lors du lancement de Stop Torture, la nouvelle campagne mondiale d'Amnesty International visant à lutter contre la torture et les autres mauvais traitements dans le monde d'aujourd'hui.

« La torture est non seulement toujours pratiquée, mais elle est même prospère dans de nombreux pays à travers le monde. De plus en plus de gouvernements tentent de justifier le recours à cette pratique au nom de la sécurité nationale, affaiblissant les progrès constants réalisés dans ce domaine depuis 30 ans. »

79 pays sur 142 pratiquent la torture !

Depuis 1984, 155 États ont ratifié la Convention des Nations unies contre la torture, dont 142 font l'objet de recherches menées par Amnesty International. L'organisation a constaté que 79 d'entre eux, soit plus de la moitié des États parties qu'elle étudie, pratiquaient encore la torture en 2014.

Trente-deux autres membres des Nations unies n'ont pas adopté la Convention, bien que l'interdiction mondiale de la torture s'applique également à eux. Ces cinq derniers

années, Amnesty International a signalé des cas de torture et d'autres formes de mauvais traitements dans au moins 141 pays de toutes les régions du monde, c'est-à-dire dans pratiquement tous les pays sur lesquels travaille l'organisation. La torture étant par nature entourée du plus grand secret, le nombre de pays qui la pratiquent est probablement encore plus élevé. Dans certains de ces pays, la torture est utilisée quotidiennement et de manière systématique. Dans d'autres, Amnesty International n'a relevé que des cas isolés et exceptionnels.

Pour l'organisation, le moindre cas de torture est absolument inacceptable. La campagne Stop Torture s'ouvre avec une synthèse destinée aux médias, intitulée « La torture en 2014 : 30 ans d'engagements non tenus », qui fournit un aperçu du recours à cette pratique dans le monde à l'heure actuelle.

Cette synthèse présente différentes techniques de torture, allant des positions douloureuses aux décharges électriques dans les parties génitales en passant par la privation de sommeil, utilisées contre les personnes soupçonnées d'infractions pénales ou d'atteintes à la sécurité du pays, les dissidents et les opposants politiques, entre autres.

Dans le cadre de sa campagne, Amnesty International a mandaté GlobeScan pour mener une étude visant à évaluer à l'échelle mondiale les attitudes envers la torture.

Il est inquiétant de constater que près de la moitié des participants à cette étude (44 %), qui vivent dans 21 pays répartis sur tous les continents, pensent qu'ils risqueraient d'être torturés s'ils étaient placés en garde à vue dans leur pays.

Une écrasante majorité de participants (82 %) estime qu'il devrait exister des lois claires contre la torture. Cependant, plus du tiers des personnes interrogées (36 %) pensent encore que le recours à la torture peut être justifié dans certaines circonstances.

« Les résultats de cette nouvelle enquête mondiale sont surprenants, près de la moitié des participants pensent qu'ils pourraient être eux-mêmes torturés ».

Pour la grande majorité des gens, il devrait y avoir des lois claires contre la torture, bien qu'environ un tiers des personnes interrogées pensent encore que le recours à la torture puisse parfois être justifié.

De manière générale, on constate un large soutien parmi le public en faveur des actions visant à empêcher la torture », a expliqué Caroline Holme, directrice de GlobeScan.

Les mesures à prendre

Des mesures telles que la criminalisation de la torture dans le droit national, l'ouverture des centres de détention à des observateurs indépendants ou encore le fait de filmer les interrogatoires ont permis de faire reculer le recours à la torture dans les pays qui prennent au sérieux leurs engagements au titre de la Convention.

Amnesty International demande aux gouvernements d'instaurer des mécanismes de protection, tels que des examens médicaux en bonne et due forme, le droit de pouvoir consulter rapidement un avocat, des contrôles indépendants des lieux de détention, des enquêtes indépendantes et efficaces en cas d'allégations de torture, des poursuites judiciaires à l'encontre des personnes soupçonnées d'avoir commis des actes de torture et des réparations appropriées pour les victimes, afin de prévenir et sanctionner le recours à la torture.

Amnesty International continue d'agir à l'échelle mondiale contre la torture, mais elle va en particulier se pencher sur cinq pays dans lesquels cette pratique est monnaie courante et où elle pense pouvoir obtenir des résultats non négligeables.

La campagne s'articulera autour de rapports substantiels contenant des recommandations spécifiques pour chacun de ces pays.

K. H.

PLUS DE 455.000 CANDIDATS PASSENT L'EXAMEN DE L'ENSEIGNEMENT À DISTANCE

Coup d'envoi donné par la ministre de l'Éducation nationale

Plus de 455.000 candidats ont passé mardi l'examen de l'enseignement à distance au premier jour des épreuves, organisées par l'Office national de l'enseignement à distance en coordination avec les directions de l'éducation de wilayas.

PAR RAYAN NASSIM

Le coup d'envoi de l'examen a été donné par la ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebrit, au CEM Mohamed-Chouiter à El Biar (Alger), où elle a distribué personnellement les sujets de la langue arabe. Mme Benghebrit a mis en exergue à cette occasion l'importance de l'enseignement à distance qui constitue "une issue pour ceux qui n'ont pas eu la chance de poursuivre leur études scolaires", soulignant la nécessité "d'assurer l'enseignement à toutes les catégories de la société". La ministre a estimé dans ce sens que "la tutelle doit être au service de la société pour rassurer les candidats en leur donnant l'espoir de poursuivre leurs études d'autant plus que le diplôme de l'enseignement à distance est agréé et permettra à son titulaire de se présenter aux examens officiels". Elle a salué les efforts consentis par l'Office pour "donner de l'espoir". À tous les adhérents



à ce type d'enseignement dont le nombre ne cesse de croître en dépit d'insuffisances enregistrées en matière de moyens annonçant qu'elle œuvrera auprès d'autres secteurs pour améliorer les conditions d'accueil des élèves ainsi que les prestations.

Cet examen de deux jours se déroule au niveau des établissements scolaires relevant du ministère de l'Éducation nationale et touche toutes les matières enseignées dans les paliers de l'enseignement moyen et secondaire. 455.762 candidats sont con-

cernés par cet examen (soit une augmentation de 10,25% par rapport à l'année 2010), dont 152.602 filles.

1530 centres sont réservés pour le déroulement des examens et 22 autres centres pour les corrections, alors que 70059 enseignants veilleront à la surveillance des examens. Par ailleurs, 28.940 candidats relevant des établissements pénitentiaires dont 354 femmes sont concernés par cet examen. Les sujets d'examen sont élaborés par des inspecteurs, des enseignants associés relevant de l'Office, conformément aux programmes du ministère de l'Éducation nationale. Le déroulement de l'examen est supervisé par deux cellules aux niveaux administratif et pédagogique. La correction débutera le 16 mai et se poursuivra jusqu'à la fin du mois conformément aux dispositions en vigueur concernant les examens officiels. Pour un meilleur accompagnement du processus d'enseignement, l'Office national d'enseignement à distance a mis à la disposition des élèves des supports importants en matière de documentation (livres, CD, cours en ligne...). Les services concernés comptent ouvrir prochainement des antennes de wilayas d'enseignement. Une première opération devrait toucher six wilayas (Souk Ahras, Batna, El-Oued, Aïn Defla, Tissemsilt et Tamanrasset...

R. N.

ANEM

Plus de 100.000 placements de demandeurs d'emploi

Plus de 100.000 placements de demandeurs d'emploi ont été effectués par l'Agence nationale de l'emploi (Anem) entre janvier et avril 2014 a révélé le ministre du Travail de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi

L'Anem a effectué 112.162 placements de demandeurs d'emploi du 1er janvier au 30 avril 2014, a précisé El Ghazi lors du séminaire national sur la nomenclature algérienne des métiers et emplois.

Les résultats enregistrés pendant ces trois dernières années indiquent une "amélioration certaine" des performances tant au point de vue de la promotion de l'emploi salarié que de l'appui à la création d'activités, a souligné le ministre. Ces résultats ont été obtenus grâce à la mobilisation

de moyens humains et financiers considérables et aux mesures prises dans le cadre des objectifs de la stratégie nationale de promotion de l'emploi et de lutte contre le chômage adoptée en 2008, a-t-il ajouté.

El Ghazi a, par ailleurs, évoqué le projet de coopération entre le gouvernement algérien et l'Union européenne pour l'appui au secteur de l'emploi en Algérie entré en vigueur en 2010. Ce programme vise à appuyer l'Anem dans sa mission de gestion de l'intermédiation entre l'offre et la demande d'emploi et permet de lui apporter un appui technique dans le cadre de la mise en place de son nouveau système d'information et à l'accompagner pour l'établissement de statistiques fiables sur le marché du travail, a-t-il fait savoir. Le ministre a également rappelé

les mesures prises par le gouvernement en 2011 pour "favoriser" la création d'emplois et encourager les recrutements, notamment des jeunes primo demandeurs d'emploi. El Ghazi a aussi évoqué l'instruction du Premier ministre de février 2014 relative à l'assouplissement des procédures d'intermédiation sur le marché du travail, venue renforcer le dispositif, en conférant plus de célérité et de transparence aux procédures de placement des demandeurs d'emplois. Parmi ces mesures, le ministre a notamment cité la réduction du délai de traitement de l'offre d'emploi qui passe de 21 jours à 5 jours et l'allongement du délai de renouvellement de l'inscription des demandeurs d'emploi qui passe de 3 mois à 6 mois.

R. N.

COOPÉRATION ALGÉRO-FRANÇAISE

Programme d'échanges entre les CHU de Béjaïa et Saint-Etienne

Les responsables des Centres hospitalo-universitaires de Béjaïa (Algérie) et de Saint-Etienne (France) ont convenu, mardi, d'intensifier l'entraide et la coopération entre les deux structures, en attendant la signature ultérieure, d'une convention, apprend-on auprès de la direction générale du CHU de Béjaïa. Dans ce cadre, plusieurs pistes de coopération ont été évoquées, mais les deux parties ont

focalisé sur l'échange et la mobilité de leur personnel médical et paramédical respectif, en exploitant, des formules de mise en œuvre, prévues par la législation, régissant les deux établissements ou encore celles prévues dans le cadre du programme européen, Erasmus mundus, qui favorise des stages de courte et moyenne durée. Ces formations seront dédiées, dans un premier temps, aux internes et résidents en

médecine, avant de les étendre, dans un deuxième temps, aux praticiens de haut rang, voire accessoirement, aux paramédicaux, a-t-on précisé. Au centre de cette ébauche de programme de coopération figure aussi l'aide du CHU de Saint-Etienne, pour l'ouverture, dès septembre prochain, d'une spécialité en gériatrie à la faculté de médecine de Béjaïa, dont l'inauguration va constituer une expérience unique en

Algérie, a-t-on indiqué. Ces décisions ont été entérinées, au terme d'un séjour de 4 jours d'une équipe pluridisciplinaire de haut rang (professeurs et chefs de service) du CHU de Saint-Etienne à Béjaïa au cours de laquelle, ses membres ont visité des structures de santé, dispensé des cours, assuré des consultations pour les malades et réalisé une série d'opérations chirurgicales.

FOIRE INDUSTRIELLE INNOPROM, EKATERINBOURG

S'imprégner des technologies avancées développées en Russie

L'objectif d'Innoprom est de présenter les technologies avancées développées en Russie, qui sont prêtes à être utilisées dans l'industrie, afin de faciliter la diffusion des meilleures pratiques en matière d'innovation et de développement de relations d'affaires.

PAR AMAR AOUIMER

L'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex) convie les opérateurs économiques algériens, tant publics que privés, à participer à la 5e édition de la Foire industrielle internationale Innoprom qui se déroulera du 9 au 12 juillet prochain au Parc des expositions "Ekaterinbourg-Expo", à Ekaterinbourg, en Russie.

Organisée sous le haut patronage de Dimitri Medvedev, Premier ministre de la Fédération de Russie, Innoprom 2014 est consacrée, selon les organisateurs de cette manifestation économique et commerciale, "au thème « industrie intelligente », notamment les technologies et les solutions novatrices qui contribuent à la croissance de l'efficacité des projets et des travaux industriels". Selon ses initiateurs, cet événement abritera des ateliers thématiques axés sur les constructions

mécaniques, l'automatisation de la production, la robotique, la logistique, les nouveaux matériaux, l'efficacité énergétique et les solutions informatiques. L'édition 2013 a été reconnue comme une exposition industrielle majeure en Russie qui a réuni plus de 60.000 visiteurs venant de 70 pays. L'objectif de Innoprom est de présenter les technologies avancées développées en Russie, qui sont prêtes à être utilisées dans l'industrie, afin de faciliter la diffusion des meilleures pratiques en matière d'innovation et de développement de relations d'affaires entre les entreprises industrielles et les développeurs de technologies, affirment les promoteurs de cette foire.

Il y a lieu de noter qu'en marge de cette Foire, le Conseil d'affaires arabo-russe prévoit d'organiser un atelier de travail "Russie et le Monde arabe portant sur les perspectives de coopération industrielle" et qui devra enregistrer, selon les respons-



ables du Conseil, la participation de cadres dirigeants d'importants groupes industriels russes et arabes et de représentants d'officiels et de médias. Les opérateurs nationaux qui prendront part à cette foire auront la possibilité de bénéficier des facil-

ités et avantages octroyés par le Fonds spécial de promotion des exportations (FSPE) couvrant à hauteur de 80% les frais relatifs à l'acheminement des échantillons à exposer, ainsi que la billetterie aérienne.

A. A.

PACTE DE CROISSANCE

Nécessité de concrétiser les engagements pris

PAR RIAD EL HADI

Les partenaires sociaux, gouvernement, Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et

organisations patronales ont mis l'accent sur la nécessité de concrétiser les engagements du Pacte national économique et social de croissance.

"Les partenaires sociaux sont appelés à jouer un rôle important dans cette phase de relance économique et constituent une force de proposition réelle assurant la continuité et la pérennité des entreprises économiques", a déclaré le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesslam Bouchouareb, lors de la 3e session du comité national de suivi des engagements de ce pacte.

Selon le ministre, ils sont aussi appelés, plus que jamais, à "redoubler d'effort et à dynamiser leurs structures" afin de développer des prestations de services de qualité pour le développement des entreprises algériennes, notamment les PME. "Aujourd'hui, nos entreprises sont interpellées par un contexte marqué par une compétitivité internationale de plus en plus féroce et qui impose ses règles sur les marchés. C'est pourquoi les pouvoirs publics se sont attelés à chaque fois à mettre en place des politiques et des mesures concrètes destinées à encourager la production nationale", a-t-il expliqué.

Le ministre a proposé dans ce sillage de tenir une "grande" conférence nationale économique et sociale qui réunirait tous les acteurs concernés pour débattre les moyens nécessaires pour l'accélération du processus des réformes économiques, l'améliora-

tion des climats des affaires et le développement industriel.

Le pacte de croissance approuvé lors de la dernière tripartite, conçu comme une véritable plate-forme d'engagement stratégique dédiée au développement économique et social est "un outil capital pour la promotion de la concertation et du dialogue entre les partenaires sociaux", a-t-il estimé.

De son côté, le président du Forum des chefs d'entreprise, Réda Hamiani, a plaidé pour un rôle plus actif des organisations patronales dans le cadre de l'application du pacte de croissance, soulignant que ces dernières "ne vont pas se contenter de faire de la figuration".

"Il ne sert à rien d'examiner des textes qui ne seront pas appliqués. Il faut passer aux actes", a-t-il affirmé.

Il a aussi mis l'accent sur la nécessité d'impliquer le patronat dans la révision des différents textes juridiques qui régissent l'économie algérienne, notamment les codes de commerce, d'investissement et de travail.

Le président de la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA), Boualem M'rakchi, a appelé à "passer à l'action dans l'immédiat" pour tenir les engagements pris par les différents partenaires.

Le représentant de la Coordination patronale algérienne (CPA), Mohand Saïd Naït Abdelaziz, a estimé qu'il est impératif de coordonner les efforts visant à réunir les conditions nécessaires pour mettre l'appareil productif national en marche.

Il a considéré que le pacte de croissance permettra de mettre de l'ordre dans l'économie algérienne, soulignant que

"l'industrie sera le moteur de croissance par excellence".

Pour le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelmadjid Sidi Saïd, l'Algérie doit se focaliser sur le développement d'un tissu industriel compétitif pour trouver le chemin de la croissance économique, à travers la tenue des engagements de chaque partie dans le cadre de pacte de croissance.

"Ce pacte a été salué par le BIT (Bureau international de travail) qui a souligné qu'il va au-delà de ses espérances", a déclaré M. Sidi Saïd ajoutant que le BIT a demandé d'adopter ce texte comme référence dans le domaine de dialogue entre les différents partenaires sociaux et économiques.

Les objectifs de ce pacte visent à accélérer les réformes économiques, instaurer un climat de concertation, faciliter l'acte d'investir et réduire le poids de l'informel afin d'atteindre l'épanouissement économique et l'instauration d'un nouveau régime de croissance.

Plusieurs actions ont été engagées après l'installation du Comité national du suivi des engagements du Pacte économique et social de croissance en mars dernier, avec l'élaboration d'une grille d'évaluation des engagements du pacte autour d'axes principaux thématiques.

Le comité a adopté aussi un ensemble d'indicateurs de mesure et d'impact relatif à la mise en œuvre des engagements pris par les différentes parties.

R. E.

ABDELMADJID SIDI SAÏD, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'UGTA "L'accession à l'OMC ne doit pas constituer une priorité pour l'Algérie"

Le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelmadjid Sidi Saïd, a estimé que l'accession à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ne doit pas constituer une priorité pour l'Algérie. "L'OMC ne doit être ni une obsession ni un objectif. L'adhésion à cette organisation est juste une perspective", a déclaré M. Sidi Saïd lors de la 3e session du comité national de suivi des engagements du pacte national économique et social de croissance.

Selon Sidi Saïd, la priorité est à la construction d'une économie nationale "forte", invitant les autorités publiques à élaborer un cadre législatif en mesure de solidifier le partenariat public-privé.

"Avant d'aller à l'OMC, il faut travailler ensemble (gouvernement, syndicat et patronat) pour mieux se placer dans l'économie mondiale", a-t-il souligné.

Pour le secrétaire général de la centrale syndicale, "l'OMC n'est même pas une référence en matière d'organisation du commerce mondial, car ses initiateurs eux-mêmes sont les premiers à adopter des politiques économiques protectionnistes". Le ministre du Commerce, Amara Benyounés, avait indiqué, lors de son installation à son nouveau poste, que la priorité absolue de son département est de parachever, dans les plus proches délais, le processus d'accession de l'Algérie à l'OMC.

"La mission fondamentale, essentielle, prioritaire que m'a fixée le président de la République est l'accès à l'OMC. La priorité absolue est d'accéder à cette organisation internationale", avait déclaré Benyounés. L'Algérie est candidate depuis 1987 au GATT, l'ancêtre de l'OMC. La première documentation sur son régime commercial a été déposée en 1996 alors que la première réunion du groupe de travail chargé d'examiner sa candidature s'est tenue en 1998.

A ce jour, l'Algérie a mené 12 rounds de négociations multilatérales, durant lesquels elle a traité 1.933 questions liées essentiellement à son système économique.

R. E.

TIARET, AGENCE DE L'EMPLOI
DE LA WILAYA

Création d'emplois permanents

L'agence de l'emploi de la wilaya de Tiaret a contribué, depuis le début de l'année en cours, à la création de 860 emplois permanents au niveau des entreprises publiques et privées, a indiqué le responsable de cet établissement. Durant cette même période, 553 contrats de travail inscrits au titre du programme d'aide et d'insertion aux différentes formules d'emploi ont été paraphés, a indiqué Benamar Sid-Ahmed Houari. Le nombre de demandeurs d'emploi a atteint les 20.111 personnes à la fin du mois d'avril dernier, a ajouté le même responsable. Concernant le programme d'aide et d'insertion à l'emploi, le même responsable a précisé qu'il a été procédé, dernièrement, à une mise à jour et à une épuration des listes des bénéficiaires aboutissant à une réduction de la masse salariale passant de 550 à 210 millions de dinars. Cette mise à jour a touché particulièrement le secteur de l'éducation qui employait quelque 16.000 jeunes dans le cadre du pré-emploi. Cet effectif est retombé à 7.000 jeunes bénéficiaires seulement. Cette même action a touché également les communes, le secteur de la jeunesse et des sports et celui de l'enseignement supérieur. Pour rappel, l'agence de wilaya de l'emploi a créé, en 2013, quelque 2.178 postes d'emploi permanents et 1.193 autres dans le cadre des contrats de pré-emploi.

CHLEF

Amélioration de l'AEP

Une enveloppe de 1,1 milliard DA est consacrée à la réhabilitation et la réalisation de réseaux d'alimentation en eau potable de plusieurs localités de la wilaya de Chlef, a-t-on appris mardi auprès de la direction des ressources en eau. Cette enveloppe concerne la réhabilitation du réseau d'AEP des quartiers de Oued-Mohamed et le site en préfabriqué de Chorfa, situés dans la périphérie de la ville de Chlef ainsi que les réseaux d'AEP de Beni Houa, Benairia et une partie de la ville de Boukadir. Outre ces opérations de réhabilitation, il est prévu également la réalisation du réseau d'AEP de Hay Zitoun, à l'ouest de la ville de Chlef, a indiqué la même source. Ces projets dont les travaux de réalisation sont en voie de lancement, permettront une fois concrétisés, d'améliorer sensiblement la distribution en eau potable et d'éliminer les fuites dues à la défectuosité du réseau existant, a-t-on noté.

APS

TIZI-OUZOU, PRÉPARATION DE LA SAISON ESTIVALE

Vaste opération de nettoyage

Vitrine de la wilaya de Tizi-Ouzou, un intérêt particulier a été accordé à l'entrée ouest de la ville qui offre, depuis samedi dernier, un visage plus accueillant.

PAR BOUZIANE MEHDI

Durant trois jours, une vaste opération de nettoyage et d'embellissement de la commune de Tizi-Ouzou a été initiée, la semaine dernière, par l'Etablissement public à caractère industriel et commercial de collecte de déchets ménagers (Codem) de Tizi-Ouzou, a indiqué, dimanche dernier à l'APS, le directeur de cet établissement. Cette campagne de nettoyage a été aussi l'occasion de mettre à niveau la commune de Tizi-Ouzou, en prévision du début, à partir de la semaine prochaine, de l'activité de Codem, a précisé Mourad Ferroudj, ajoutant que les travaux ont consisté en l'enlèvement des ordures, l'élagage et le chaulage des arbres et le badigeonnage des murs.

Vitrine de toute la wilaya, un intérêt particulier a été accordé à l'entrée



ouest de la ville de Tizi-Ouzou qui offre, depuis samedi dernier, un visage plus accueillant aux visiteurs, suite à l'éradication du dépôt sauvage situé à proximité de la station des fourgons desservant les localités de la partie nord-ouest de Tizi-Ouzou, a constaté l'APS. Pour cette opération de nettoyage, environ 450 volontaires de l'APC de Tizi-Ouzou, de certaines directions de wilaya, de l'Office national d'assainissement et de l'Algérienne des eaux, ont été mobilisés ce qui a permis l'enlèvement de

plus de 350 tonnes de déchets, a ajouté le même responsable. Après la réception d'une niveleuse, l'établissement Codem a reçu la semaine d'après le reste de l'équipement nécessaire pour son activité, qui comprend 12 bennes tasseuses et 650 bacs à ordures de différentes capacités, équipement acquis pour un montant global de 240 millions DA. M. Ferroudj a annoncé le recrutement de 70 agents de nettoyage.

B. M.

DJEMAA SAHARIDJ, ASSOCIATION DES FEMMES RURALES

Réhabilitation de la vannerie fine

La vannerie fine, pratiquée au début du XX^e siècle par les femmes du village de Djemaa Saharidj, dans la commune de Mekla renaît de ces cendres grâce à l'Association des femmes rurales (ASFRU) de la wilaya de Tizi-Ouzou qui a pris l'initiative de la réhabiliter.

Cherfa Zahra, présidente d'ASFRU, a indiqué à l'APS que "La vannerie fine, pratiquée il y a environ un siècle, à Djemaa Saharidj, était en voie de disparition, car on ne faisait plus que des travaux grossiers". Aussi, craignant que ce métier ne soit définitivement perdu, l'association a décidé de profiter de l'existence d'artisans, qui détiennent encore ce savoir-faire, pour relancer ce métier et le promouvoir. Le projet de réha-

bilitation de la vannerie fine a pu voir le jour grâce à la contribution du ministère de la Solidarité nationale qui a débloqué les financements nécessaires, ainsi qu'à la direction locale de la formation et de l'enseignement professionnels qui a signé une convention avec Asfru, au titre de laquelle le CFPA de Djemaa Saharidj héberge une formation aux métiers de vannerie fine et délivre des attestations de qualification aux stagiaires, a souligné Mme Cherfa. Asfru, qui a adopté une démarche écologique et initié plusieurs projets pour la protection de l'environnement, notamment pour le recyclage des déchets ménagers et des textiles usagés, a lancé une formation de teinture végétale du raphia, à base d'extrait naturels obtenus à par-

tir de plantes qui poussent localement, a observé la même source.

L'association qui milite pour un développement durable intégré, travaille, en collaboration avec des universitaires et des artisans, sur un projet de remplacement du raphia par des lianes de ronce. "Ce produit a pour but de réduire le coût du produit des vannières, sachant que le raphia qui est un produit importé est cher et son prix se répercute sur celui des objets produits", a relevé Mme Cherfa. S'agissant de la commercialisation des produits des vannières, Asfru compte créer au courant de cette année, un atelier qui servira de lieu de production et de commercialisation, a indiqué la présidente de l'association.

APS

BOUIRA

Raccordement de 14.600 foyers au gaz naturel

Une enveloppe de près de trois milliards de dinars a été allouée pour la wilaya de Bouira pour le raccordement de près de 14.600 foyers au réseau de distribution de gaz naturel, a-t-on appris mercredi auprès de la direction locale de la société de distribution du gaz et de l'électricité du Centre

(SDC). Outre quatorze localités, sept chefs lieux de communes et près de 20 quartiers et lotissements sociaux sont au menu de ce second ce programme de raccordement relevant du quinquennat 2010-2014, qui sera concrétisé pour un montant de 2,7 milliards DA, selon les précisions fournies à l'APS par Widad

Benyoucef, chargée de la communication au sein de la SDC de Bouira. "La Direction de distribution de Bouira a procédé, fin avril dernier, à l'ouverture des plis des offres commerciales de ce programme", a indiqué la même source.

APS

MOSTAGANEM, VESTIGES ET MONUMENTS DE LA CASBAH

Plan de sauvegarde et de restauration

Pour la protection et la valorisation de la Casbah de Mostaganem englobant d'anciens quartiers abritant des vestiges et monuments témoins d'un riche patrimoine islamique datant de l'époque Ottomane, des démarches sont en cours.

PAR BOUZIANE MEHDI

L'aïd Bouazza, président du bureau du patrimoine culturel de la wilaya, a indiqué que la Casbah, noyau historique de la ville de Mostaganem, a été classée "site protégé" en 2013, année qui a vu également le lancement de l'étude du plan de sauvegarde et de restauration de ce site historique qui s'étend sur une superficie d'environ 120 hectares. Selon cette étude, cet espace est scindé en quatre zones, la première englobe les quartiers El Arça et El Matmar, la deuxième Tebbana, Derb et El Karia, la troisième Tijditt, Souika Foukania, Souika Tahtania, El Maksar, Titeldjine et Kadouss El Meddah et la quatrième Oued Aïn Sefra et El B'haïr.

Le quartier Tijditt est l'un des noyaux historiques les plus anciens de la ville de Mostaganem, connu sous l'appellation de Takdjit, un nom donné par les anciens Berbères avant la conquête



musulmane, pour devenir ensuite une ville à part entière avec un tissu urbain bien maillé, avec une identité et une âme musulmane, a souligné l'APS, ajoutant que l'étude, qui fait cas d'un programme complémentaire, porte également sur la restauration et la rénovation du vieux bâti, notamment pour les immeubles qui relèvent du domaine public et privé, tels que les appartements et les bains maures, les ruelles et rues, les marchés, les mausolées et autres édifices à caractère historique.

Entre autres vestiges et monuments

historiques concernés par cette opération de restauration, figurent la Mosquée mérinide, la Mosquée de Sidi Yahia, Dar Hamid El Abd, Dar El Kaïd, Dar El Mufti, le palais du Bey Mohamed El Kebir, Dar Echouaara (maison des poètes), cinq bains maures, Bab El Bahr et Bab Djrad et sa forteresse.

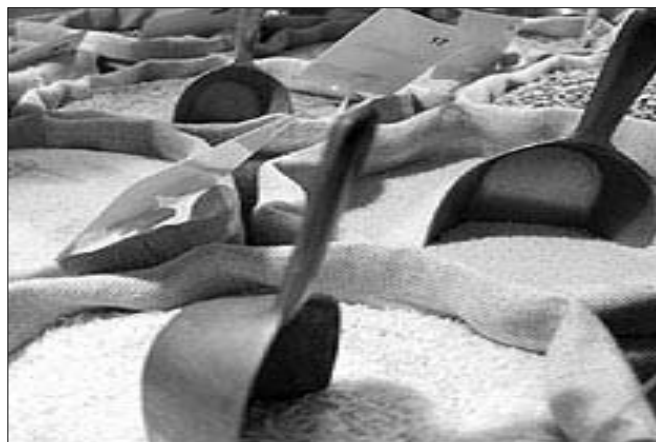
L'objectif de cette démarche est de faire de la Casbah de Mostaganem, cœur palpitant de la ville qui abrite nombre de sites historiques, un pôle touristique d'excellence.

B. M.

MASCARA, COOPÉRATIVE DE CÉRÉALES ET DE LÉGUMES SECS

Prévision d'un demi-million de quintaux de céréales

La Coopérative de céréales et de légumes secs (CCLS) de Mascara prévoit la réception d'un demi-million de quintaux de céréales durant la campagne de moisson-battage prochaine, a indiqué, dimanche dernier, son directeur. Dans ce contexte, Lazraki Okacha a indiqué, à l'APS, que les capacités de stockage sont suffisantes pour collecter les quantités prévisionnelles pouvant atteindre entre 600.000 quintaux et 800.000 quintaux au niveau de la dite coopérative. La coopérative qui a procédé à l'aménagement de 16 aires de stockage relevant de son propre patrimoine, à travers des opérations de nettoyage et d'entretien des hangars et des équipements, afin d'accueillir les agriculteurs dans de meilleures conditions, leur permettre de décharger leur cargaison en un temps record et de recevoir leur dû sur place, a ajouté le même responsable. La direction de la CCLS de Mascara vient de signer des conventions avec un groupe de 9 détenteurs de struc-



tures de stockage disposant d'une capacité estimée à 200.000 quintaux, pour pallier au déficit éventuel en matière de stockage, pouvant réceptionner les récoltes d'autres wilayas limitrophes à Mascara, notamment en cas de surplus de production, a-t-il

encore indiqué. La CCLS de la wilaya de Mascara prévoit la mobilisation de 33 moissonneuses-batteuses comme moyens de renfort pour les besoins matériels de la campagne, a-t-on également appris de même source.

APS

SOUK AHRAS

Les sites archéologiques de plus en plus prisés par les visiteurs

La fréquentation des sites archéologiques de Souk Ahras, notamment Madaure, Khemissa, l'olivier de St-Augustin et la zaouïa de Sidi-Messaoud, a connu une "hausse notable" en 2013 avec près de 26.000 visiteurs contre seulement 3.960 en 2012, selon la direction du tourisme et de l'artisanat. Parmi ces visiteurs, 600 sont des étrangers, a indiqué la même source, soulignant que durant les quatre premiers mois de 2014, la wilaya a reçu 100 touristes étrangers venus dans le cadre d'un circuit touristique appelé "sur les traces de St-Augustin". Les responsables de la direction du Tourisme expliquent que cette évolution est principalement due à l'augmentation du nombre d'agences de voyage dans la wilaya de Souk Ahras. La même direction a procédé dernièrement à la réédition de la carte touristique de la wilaya en y incluant les sites de fabrication de produits artisanaux et les stations thermales. Elle œuvre également à l'élaboration d'un guide touristique en langues arabe, français et italien, accompagné d'un DVD en 3D sur le circuit touristique St-Augustin. Les sites archéologiques considérés comme les plus importants dans la wilaya sont ceux de Madaure et de Khemissa. Le premier, distant de 7 km de la localité de M'daourouch, un théâtre romain de 1.200 places, tandis que le second abrite un des théâtres les mieux conservés, capable de recevoir 3.500 spectateurs.

ORAN

Livraison de 140 logements LSP

Près de 140 logements sociaux participatifs (LSP) dans la commune de Misserghine (daïra de Boutléfils) seront livrés aux bénéficiaires très prochainement, selon l'Office de promotion et de gestion immobilière d'Oran. Plus précisément, 139 logements LSP seront très prochainement remis à leurs acquéreurs. Ce quota est le troisième et dernier du programme global de 429 logements dans le site de Misserghine, a indiqué l'APS, signalant que le taux de réalisation est à plus de 97 % et le projet est en phase de finition. Le programme qui comprend, dans sa globalité, 171 logements de type F4 et de 258 logements F3, est affecté au personnel de la DGSN (100 logements), celui de l'OPGI (99) et le reste (230 logements) pour des particuliers. Le premier îlot de 150 logements a été livré en août 2012 et le deuxième de 140 logements en décembre 2013. Ce projet, qui a débuté en 2007, a connu plusieurs retards et des mécontentements de la part de bénéficiaires. Avec la livraison de ce dernier quota dans ce site et la réalisation de 97 logements faisant partie d'un programme de 155 logements du même type à la cité El-Othmania (ex-Maraval), l'OPGI aura fini avec ce type de logement à Oran.

APS

ACCROCHAGE SANGLANANT DANS L'EST DE L'UKRAINE

Six soldats tués

Six soldats ukrainiens ont été tués et huit autres blessés mardi dans l'est de l'Ukraine, a annoncé le ministère de la Défense, augurant mal du dialogue national soutenu par l'OSCE, la Russie et les diplomates occidentales après les référendums sans appel de dimanche dans le Donbass. Les soldats sont tombés dans une embuscade tendue près de Kramatorsk, à une quinzaine de kilomètres au sud de Slaviansk, bastion des séparatistes pro-Russes. Une colonne blindée a essuyé des tirs alors qu'elle s'approchait d'un pont, indique le ministère. Deux soldats ont péri lorsqu'un véhicule blindé a été atteint par ces tirs. Les autres sont morts dans la fusillade qui en a suivi. Il s'agit du premier accrochage meurtrier signalé depuis que les régions de Donetsk et de Louhansk ont voté dimanche — à une écrasante majorité selon les organisateurs du scrutin — en faveur de leur indépendance.

IRAN, NUCLÉAIRE Reprise des négociations

Les grandes puissances et l'Iran ont repris mardi soir à Vienne leurs discussions nucléaires, satisfaits des premières avancées, mais aussi conscientes que leur dialogue aborde sa phase la plus délicate.

L'objectif, après dix ans de tensions dangereuses, est que l'Iran rassure durablement le reste du monde sur le caractère exclusivement pacifique de son programme atomique, en échange d'une levée des sanctions internationales qui étouffent son économie. Trois premières sessions de négociations dans la capitale autrichienne ont déjà permis de résoudre une partie des points litigieux.

Les "5+1" (Allemagne, Chine, Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Russie) et la République islamique vont, désormais, entamer la rédaction d'un accord final.

Mais le diable est comme toujours dans les détails. Mohammad Javad Zarif, le ministre iranien des Affaires étrangères, a prévenu que "la partie difficile" commençait vraiment, et que l'accord espéré pourrait avorter en cas d'absence de consensus sur seulement "2 % des sujets discutés". M. Zarif et sa délégation ont retrouvé mardi soir à dîner Catherine Ashton, la chef de la diplomatie européenne, qui négocie au nom des "5+1". La négociation proprement dite devait débuter hier matin et doit se poursuivre jusqu'à vendredi.

Contrairement aux sessions précédentes, Mme Ashton et M. Zarif assureront eux-mêmes la majorité des réunions, a indiqué à l'agence iranienne Isna le vice-ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi. Le dialogue pourra s'appuyer sur de premiers succès, comme la question du réacteur à eau lourde d'Arak, qui semble en passe d'être réglée.

Agence

IRAK, ATTENTATS ANTI-CHÎTES

Au moins 25 morts à Bagdad

Au moins neuf voitures piégées ont détoné dans différents quartiers de Bagdad le matin, à une heure de grande affluence, faisant 25 morts et plus de 80 blessés selon des sources de sécurité et médicales.



Au moins 25 personnes ont péri, mardi, dans une série d'attentats à la voiture piégée visant majoritairement des quartiers chiïtes de Bagdad, la journée la plus meurtrière dans la capitale irakienne depuis les élections législatives du 30 avril.

Ailleurs dans le pays, cinq personnes ont péri dans les attaques, alimentant la colère des Irakiens à l'encontre des autorités qui ne parviennent pas à mettre fin à l'escalade des violences ensanglantant quotidiennement le pays depuis plus d'un an.

Au moins neuf voitures piégées ont détoné dans différents quartiers de Bagdad le matin, à une heure de grande affluence, faisant 25 morts et plus de 80 blessés selon des sources de sécurité et médicales.

"L'Etat a échoué. Il a totalement échoué. Les attaques visent uniquement les innocents, et les courageux responsables sont à l'abri dans la

Zone verte", un secteur ultra-sécurisé abritant la plupart des institutions gouvernementales, s'insurge Abou Nouri, un garagiste dont les locaux ont été visés par l'une des voitures piégées dans le quartier commerçant de Karrada.

Un homme, se faisant passer pour un client, est venu y déposer sa voiture. *"Puis il a dit qu'il la laissait là le temps d'aller chercher des pièces détachées, et il est parti",* explique le commerçant de 54 ans. *"Seul l'un de mes employés était là lorsque la charge a explosé. Il est tombé, il y avait de la fumée partout. Beaucoup de gens pleuraient, d'autres fuyaient."* D'autres voitures piégées ont explosé près d'un QG de la police à Baladiyah (Est) et dans les quartiers de Jamila, Sadr City, Our et Mamaal.

Les attentats n'ont pas été revendiqués, mais leur mode opératoire rappelle celui des groupes d'insurgés sunnites qui attaquent les

forces de sécurité et la communauté chiïte majoritaire en Irak.

Ils sont survenus alors que les fidèles chiïtes célèbrent l'anniversaire de l'Imam Ali, cousin et gendre du Prophète Mohamed (QSSSL), et importante figure de l'islam chiïte.

Le porte-parole du ministère de l'Intérieur, le général de brigade Saad Maan, qui a par le passé accusé les médias d'exagérer le niveau des violences, a affirmé dans un communiqué que le seul bilan confirmé faisait état d'un civil blessé.

Ailleurs dans le pays, un jeune garçon a été tué dans une attaque de roquette à la périphérie nord de Bagdad, et deux personnes sont mortes dans un attentat à la voiture piégée à Balad, aussi au nord de Bagdad, tandis qu'un officier de police a été tué à Mossoul, la grande ville du Nord.

R. I./Agence

FRANCE

Six djihadistes présumés interpellés à Strasbourg

Six djihadistes présumés de retour de Syrie ont été interpellés, mardi matin, à Strasbourg et placés en garde-à-vue, a annoncé le ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve. Ce coup de filet dans le quartier de la Meinau a été effectué par la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI), avec le soutien du Raid, sur commission rogatoire d'un juge d'instruction.

"C'est une nouvelle démonstration de la détermination totale du gouvernement à lutter de toutes ses forces contre le terrorisme et l'embrigadement

des jeunes dans la radicalisation violente", a déclaré Bernard Cazeneuve lors d'un point presse. Le gouvernement français a adopté, fin avril, un plan de prévention et de lutte contre les filières djihadistes. Il consiste, notamment, à fournir une écoute aux familles de jeunes séduits par des organisations violentes et à s'appuyer sur la coopération internationale.

Le ministère de l'Intérieur estime actuellement à 285 le nombre de Français engagés dans le conflit en Syrie aux côtés des islamistes combattant contre le régime de Bachar al

Assad, soit *"une hausse de 75% ces six derniers mois"*. Le dispositif récemment mis en place par le gouvernement a permis d'enregistrer 24 signalements de Français tentés par le "djihad" en Syrie et de constater cinq départs effectifs. L'exode des jeunes Français désireux d'aller combattre en Syrie s'est accéléré avec le retour d'une première génération qui s'efforce d'embrigader ses proches, déclarait en février à Reuters le juge antiterroriste Marc Trévidic.

Agence

Christophe Colomb de retour !

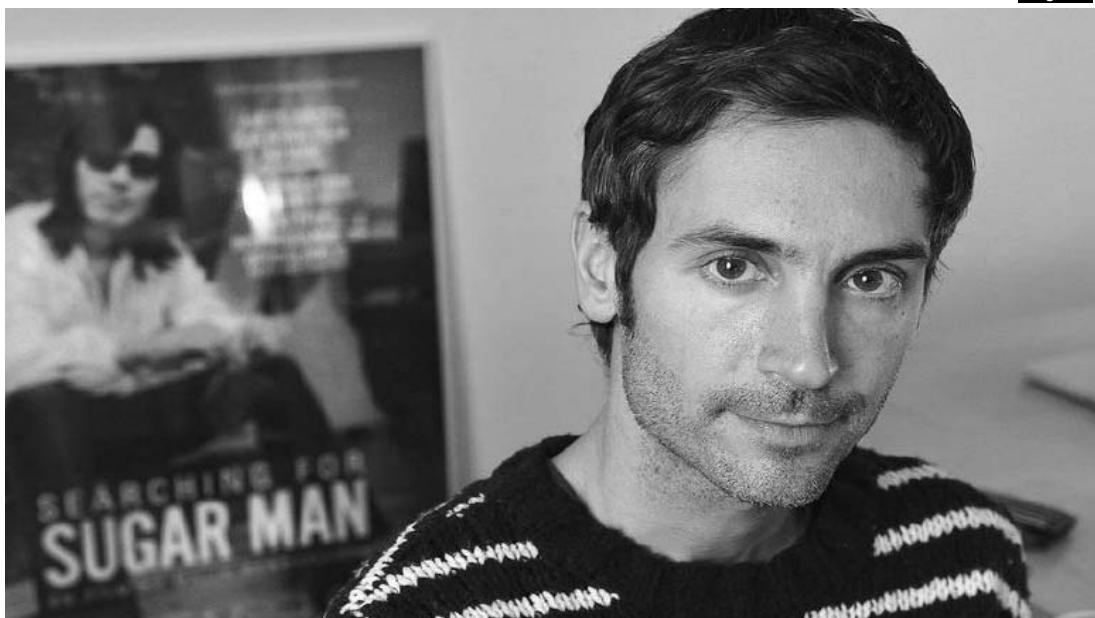
Page 14

IL NOUS QUITTE À L'ÂGE DE 36 ANS

Le réalisateur Malik Bendjelloul tire sa révérence

Page 12

Le réalisateur suédois, Malik Bendjelloul, oscarisé en 2013 pour le documentaire "Searching for Sugar Man", est décédé mardi dernier à l'âge de 36 ans.



MAISON DE VENTES ARTCURIAL À PARIS

Un célèbre manuscrit de Camus vendu 94.800 euros

Le manuscrit du célèbre "Appel pour une Trêve Civile en Algérie" d'Albert Camus, prononcé à Alger le 22 janvier 1956, a été vendu mardi 94.800 euros (frais compris) lors d'une vente aux enchères organisée à Paris, a indiqué la maison de ventes Artcurial.

Page 13

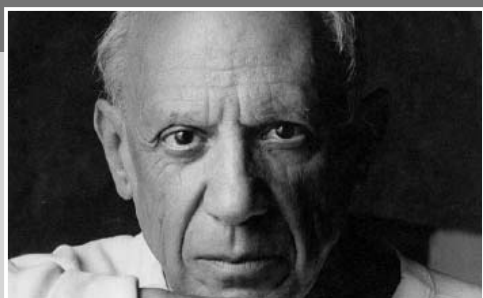


PLUS D'UNE QUARANTAINE D'ANNÉES APRÈS SA MORT

Pablo Picasso fait encore des siennes

L'atelier de Pablo Picasso, situé rue des Grands-Augustins à Paris, va être classé monument historique, la Commission régionale du patrimoine et des sites ayant rendu un avis favorable, a annoncé mardi le ministère de la Culture.

Page 14



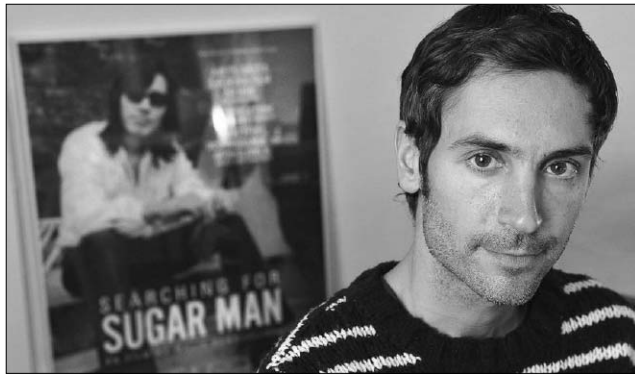
IL NOUS QUITTE À L'ÂGE DE 36 ANS

Le réalisateur

Malik Bendjelloul tire sa révérence

Le réalisateur suédois, Malik Bendjelloul, oscarisé en 2013 pour le documentaire "Searching for Sugar Man", est décédé mardi dernier à l'âge de 36 ans.

Les circonstances de sa mort ne sont pas encore connues. La police a écarté la thèse du meurtre, ne donnant pas de détails sur l'endroit où le corps a été retrouvé. Malik Bendjelloul avait notamment reçu l'Oscar du meilleur documentaire en 2013 pour *Searching for Sugar Man*, chantant l'artiste atypique du réalisateur américain Rodriguez. Pour la première fois depuis 1984, un film suédois recevait ainsi la récompense la plus prestigieuse du monde du cinéma. "Oh boy ! Merci beaucoup, Merci à l'Académie et à l'un des meilleurs chanteurs de tous les temps, Rodriguez", avait déclaré le réalisateur, lors de son discours d'acceptation aux Oscars. Au fil des années 70, Rodriguez a enregistré deux albums, mais ce n'est que quelques années plus tard qu'il a remporté un énorme succès en Afrique du Sud, où ses chansons étaient devenues de véritables tubes à son insu, comme le décrit le documentaire qui lui est consacré. *Searching for Sugar Man* avait également été salué lors du Festival Sundance 2012 où il a remporté le Prix du public ainsi que le Prix spécial du jury pour le meilleur documentaire étranger. Né d'un père algérien et d'une mère suédoise en 1977 dans la petite ville de Ystad (sud de la Suède),



Malik Bendjelloul était établi à Stockholm. Le réalisateur avait découvert l'existence de Rodriguez lors d'un voyage en Afrique en 2006, se fascinant pour l'histoire de ce descendant d'immigré mexicain découvert dans un bar par deux producteurs qui l'ont aidé à sortir son premier album *Cold Fact* en 1970. L'opus a été bien accueilli par la cri-

tique mais boudé par le public. Le deuxième album de Rodriguez ne connaissant pas plus de succès commercial, l'artiste abandonna la musique pour travailler dans le bâtiment. Cependant, son œuvre fut par la suite connue à travers un documentaire en Afrique du Sud, appréciée notamment par les Blancs critiques de l'apartheid. Mais l'auteur était alors tellement

absent que toutes sortes de théories bizarres circulaient sur lui. Deux fans sont alors partis à sa recherche, pour finalement le retrouver aux États-Unis et le ramener en Afrique du Sud où il fut reçu en héros en 1998. *Searching for Sugar Man* raconte l'histoire de ces deux fans et de leur quête pour Rodriguez.

EXPOSITION COLLECTIVE "RÉCUP-ART 3" AU CENTRE CULTUREL MUSTAPHA-KATEB À ALGER

Comment des artistes redonnent une seconde vie à des objets usagés

La 3^e exposition collective d'arts plastiques sur le thème de la récupération et du recyclage ("Récup-art 3") a été inaugurée mardi au Centre culturel Mustapha-Kateb à Alger avec la participation d'une dizaine de plasticiens flanqués de jeunes talents. Intitulée "Renaissance", cette exposition, qui se poursuivra jusqu'au 22 mai, vise à sensibiliser les plasticiens sur la possibilité de créer en récupérant divers objets du quotidien et à communiquer avec le public sur le phénomène de la consommation excessive et du gaspillage.

Premier exemple de récupération d'objets de consommation courante : le plasticien Badreddine Beddi présente des objets de décoration, des formes humaines ou animales habillées de film plastique, faites à base de bouteilles d'eau en matière plastique. Cet enseignant d'art plastique se félicite que ses collègues puissent ainsi prouver d'une "grande créativité en ayant en main des matériaux familiers

auxquels ils tentent de donner une seconde vie ou une nouvelle vocation". Dans un autre registre, l'artiste peintre Bouzidi Omar expose trois toiles réalisées avec une technique particulière consistant à coller des feuilles mortes sur un tissu récupéré et en faire un support de peinture pour un portrait en prenant soin de laisser une partie des feuilles apparentes et sans en altérer la couleur naturelle.

D'autres objets du quotidien revivent dans les toiles de plasticiennes comme Abla Reteb, qui a présenté deux aquarelles avec des collages de bouts de carton ondulé et de vieux CD repeints, ou Lilia Hamoche qui a redonné vie à des produits de quincaillerie ou de mercerie. Entre les mains de jeunes collègues, les objets usagés retrouvent généralement une nouvelle utilité : des gobelets jetables en plastique ou en carton se transforment en lustres originaux, de vieux moules à biscuits ornent une lampe de chevet alors que de vieilles cassettes vidéo se transforment en

colonnes de rangement. Avec ce troisième rendez-vous, les artistes exposants souhaitent démontrer que l'école reste "un creuset de créativité qu'il suffit d'agiter et d'orienter" mais aussi sensibiliser les plasticiens

à la possibilité de recycler, chacun à leur niveau, des objets usagés et encombrants de la large consommation en y donnant une seconde vie et/ou un second usage.

11^e ÉDITION DE LA BIENNALE DE DAKAR

Exposition de la nouvelle scène algérienne !

Le pavillon de l'Algérie à la 11^e édition de la Biennale de Dakar, qui abrite une exposition artistique sous le thème "La nouvelle scène algérienne", a été inaugurée, lundi dernier, dans la soirée. L'exposition organisée par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC), et à laquelle participent 15 plasticiens, se poursuivra jusqu'au 8 juin prochain au niveau du pavillon algérien installé à la Place du souvenir à Dakar. La nouvelle édition de la Biennale de Dakar a réservé, pour la première fois, des pavillons à ses partenaires le Maroc et l'Algérie qui a pris en charge le volet information, selon le responsable de l'AARC Kaddour Salah Brahimi. A propos de la première participation officielle de l'Algérie à cette manifestation, le même responsable a précisé que "celle-ci s'inscrit dans les démarches de l'AARC pour la promotion de la culture et de l'art algériens notamment les arts plastiques et les arts optiques (op art). Le vernissage de cette exposition organisée également avec le concours de l'ambassade d'Algérie à Dakar a été marqué par une soirée artistique animée par le groupe Djnawi Afrika, dont les chansons invoquent un mélange sublime de reggae, gnawi et sahraoui ont ravi l'assistance". Réalisées avec une précision caractéristique et révélant un génie unique et un grand talent, les œuvres exposées sous la direction du commissaire de l'exposition Mourad Krinah sont signées par de jeunes plasticiens algériens diplômés de l'École des beaux arts tels que Sofiane Zeggag, Oualid Aidoud, Fatima Chafââ et Zinedine Bessai.

CÉLÉBRATION DU MOIS DU PATRIMOINE

Les manuscrits d'El Mouhoub Oulabbib, un trésor sauvé de l'oubli

Les manuscrits du Cheikh El Mouhoub Oulabbib, un éminent savant du XIX^e siècle et grand collectionneur d'ouvrages traitant de plusieurs disciplines littéraires et scientifiques, sont désormais sauvés de l'oubli, a indiqué, mardi lors d'une conférence à Tizi-Ouzou, le documentaliste Mohamed Djamel-Eddine. Cet érudit, né en 1822 à Beni Oualiline, a constitué une bibliothèque de plus de 1000 manuscrits, dont 66 copiés de sa main, qui ont failli disparaître durant la période coloniale, a affirmé ce documentaliste et chargé de la codicologie à l'association de recherche en histoire et mathématiques "Gehimab" de Bejaia, lors d'une conférence animée dans le cadre de la célébration du mois du patrimoine. Cette bibliothèque, qui se trouvait dans la maison d'El Mouhoub Oulabbib, a été incendiée en 1957, a-t-il ajouté, avant de préciser que des manuscrits ont pu être sauvés, grâce à une femme, Zhira, la bru du Cheikh, aujourd'hui âgée de 80 ans, qui a transporté sur son dos tout ce qu'elle a pu arracher aux flammes. Elle a pu ainsi récupérer un total de 642 ouvrages qu'elle a ensuite enterrés dans une autre maison, où ils sont restés jusqu'à l'indépendance. En 1962, ces manuscrits ont été déterrés et gardés par des proches du Cheikh Oulabbib. En 1985, M. Mechehed Djamel-Eddine, arrière-petit-fils du Cheikh, entame la collecte de ces documents pour les restaurer, les préserver et les faire connaître. Le documentaliste a relevé que "la particularité de cette collection, rédigée avec le caractère maghrébin, est d'être la plus importante, au Maghreb, en terme de diversité de disciplines". On y trouve des ouvrages traitant de l'astronomie, de la logique, de la littérature et de la poésie, des mathématiques, de l'agriculture, de la linguistique, mais aussi des actes notariés, des documents imprimés, dont des bulletins de vote de l'époque, et des manuscrits écrits en Tamazight, a-t-il fait observer. "Ces documents ont permis à des chercheurs en mathématiques, en Histoire médiévale et Histoire des sciences, de l'université de Béjaia, d'avoir un aperçu sur le niveau intellectuel de la région et de reconstituer le milieu intellectuel de la Kabylie orientale du VIII^e et IX^e siècles", a indiqué le conférencier. Après la collecte M. Mechehed, aidé par des spécialistes, a entamé un travail de restauration des manuscrits, et procédé à leur classement et mise en forme, sachant qu'il s'agit de pages volantes non numérotées, et à l'identification des manuscrits. Il a ensuite fait appel à un artisan relieur pour la reconstitution des ouvrages. La restauration achevée, les manuscrits ont été numérisés et publiés sur le site de la bibliothèque virtuelle de la méditerranée "E-corpus" et sont accessibles au public et aux chercheurs qui veulent les consulter ou les étudier. Cheikh El Mouhoub Oulabbib est né en 1822 au village Tala Ouzar, dans la commune actuelle de Beni Oualiline (Stéf). Il a fait ses études à la Zaouia de Chikh Agheddaf de Sedouk dans la wilaya de Bejaia, puis à celle de Sidi Sahnonne à Djemma Saharjij (Tizi-Ouzou). Après 14 ans d'étude il a commencé à constituer sa bibliothèque, durant l'époque coloniale. Il a été emprisonné deux fois par l'armée française en 1864 et en 1871, durant le soulèvement du Cheikh Agheddaf qu'il avait rejoint. A sa sortie de prison, il a été assigné à résidence. L'année de la mort ce érudit n'est pas connue, selon le conférencier.

MAISON DE VENTES ARTCURIAL À PARIS

Un célèbre manuscrit de Camus vendu 94.800 euros

Le manuscrit du célèbre "Appel pour une trêve civile en Algérie" d'Albert Camus, prononcé à Alger le 22 janvier 1956, a été vendu mardi 94.800 euros (frais compris) lors d'une vente aux enchères organisée à Paris, a indiqué la maison de ventes Artcurial.

"Il s'agit d'un manuscrit important de l'écrivain, un texte fort qui se situe hors de la norme littéraire de Camus, et qui s'inscrit dans l'Histoire. Camus est toujours aussi recherché y compris par les collectionneurs", a déclaré Olivier Devers, expert, à l'issue de la vente. Le manuscrit, qui était estimé de 70.000 à 80.000 euros, a été acheté par un collectionneur européen dont l'identité n'a pas été communiquée. Lors de la même vente, trois lettres de Camus, dont l'une des plus belles de l'écrivain sur son amour pour l'Algérie, adressées à Evelynne Sintès, sur en-tête NRF, datées de février à septembre 1956 (estimées entre 10.000 et 12.000 euros) ont été adjugées à 20.800 euros, précise Artcurial. Tiré confidentiellement dans la plaquette "Appel" d'Albert Camus, puis publié dans Actuelles III, chez Gallimard en 1958, le manuscrit éclaire une période capitale de l'Histoire et marque l'apogée du combat de Camus pour tenter de concilier les communautés d'Algérie. Il est dédié "À Evelynne et à René Sintès leur frère en Algérie/Sintès".



Camus". René Sintès est un jeune peintre né à Alger qui partageait avec Camus le désir de nouer un dialogue interculturel. Enlevé par l'OAS en 1962, il paiera de sa vie, à 29 ans, son engagement pacifiste. Son épouse Evelynne avait dactylographié en 1956 le manuscrit de Camus. Le 16 janvier 1956, le Comité pour une

Trêve Civile avait invité Camus à écrire et à prononcer ce discours de la dernière chance. "Aucune cause ne justifie la mort de l'innocent" : le 22 janvier, devant la salle comble du Cercle du Progrès à Alger, Camus lance son fameux appel. À l'extérieur, la tension est grande. On profère des menaces de mort. L'écrivain veut

"obtenir que le mouvement arabe et les autorités françaises (...) déclarent simultanément, que pendant toute la durée des troubles, la population civile sera, en toute occasion, respectée et protégée." La proposition de Camus, Nobel de littérature en 1957, sera un échec.

67^e FESTIVAL DE CANNES

Que la fête du cinéma commence !

Le 67^e Festival de Cannes, a ouvert ses portes hier mercredi dans la soirée pour douze jours de fête du cinéma, avec le très attendu et déjà contesté *Grace de Monaco* et Nicole Kidman pour assurer une montée des marches glorieuse. Avant même d'avoir été projeté, le film a surtout fait parler de lui pour ses polémiques avec les héritiers de Grace qui fustigent un dévoiement de l'histoire et avec le distributeur américain qui voudrait un autre montage pour les États-Unis. Un autre long métrage fait couler beaucoup d'encre depuis des semaines : le sulfureux *Welcome to New York*, inspiré par l'album DSK, avec Gérard Philipe dans le rôle titre. Le distributeur Wild Bunch parle de "pressions" contre un film qui bénéficie à présent de beaucoup de publicités alors que la société a décidé de le sortir le 17 mai uniquement sur internet, sans passer par la salle de cinéma. *Welcome to New York* sera toutefois bien projeté pendant le Festival de Cannes, au marché du film mais aussi sûrement ailleurs. Robert Pattinson, Julianne Moore, Kirsten Stewart, Hillary Swank, Ryan Gosling, Tommy Lee Jones, Catherine Deneuve, Guillaume Canet ou Marion Cotillard sont attendus d'ici au 25 mai. Léa Seydoux, qui a

reçu la Palme d'or l'an dernier pour *La vie d'Adèle* avec le réalisateur Abdellatif Kechiche et sa partenaire Adèle Exarchopoulos, revient cette année en compétition dans *Saint Laurent* version Bertrand Bonello. Adèle sera elle à l'affiche d'un premier film *Qui vive*, signé Marianne Tardieu, montré dans une sélection de cinéma indépendant.

Le festival est en effet un mélange détonnant de nouveaux venus et de cinéastes confirmés dont certains ont autre montage pour les États-Unis. Un autre long métrage fait couler beaucoup d'encre depuis des semaines : le sulfureux *Welcome to New York*, inspiré par l'album DSK, avec Gérard Philipe dans le rôle titre. Le distributeur Wild Bunch parle de "pressions" contre un film qui bénéficie à présent de beaucoup de publicités alors que la société a décidé de le sortir le 17 mai uniquement sur internet, sans passer par la salle de cinéma. *Welcome to New York* sera toutefois bien projeté pendant le Festival de Cannes, au marché du film mais aussi sûrement ailleurs.

Les Belges, Jean-Pierre et Luc Dardenne, multirécompensés sur la Croisette, tenteront de marquer l'histoire cannoise avec peut-être une troisième Palme d'or pour une nouvelle chronique sociale, *Deux jours, une nuit*.

À l'inverse, le doyen Jean-Luc Godard, en lice avec *Adieu au langage*, n'a jamais été récompensé. Et qui fera le petit prodige canadien Xavier Dolan, 25 ans ?

Cannes, c'est aussi un gigantesque marché

D'autres réalisateurs leur disputent les 118 grammes de la Palme d'or parmi lesquels le Canadien David Cronenberg, le Mauritanien Abderrahmane Sissako, le Russe Andrey Zvyagintsev, les Américains Tommy Lee Jones et Bennett Miller, les Britanniques Ken Loach et Mike Leigh ou encore la Japonaise Naomi Kawase, le Tunc Nuri Bilge Ceylan. Outre Bertrand Bonello, les Français seront représentés par Olivier Assayas *Sils Maria* et le très attendu film de Michel Hazanavicius *The Search*, sur le conflit en Tchétchénie, bien loin de l'Art et l'Œuvre. Mais Cannes c'est aussi un gigantesque marché où les majors peuvent réaliser un grand part de leurs ventes internationales. Grands ou petits labels viennent montrer aux acheteurs du monde entier des longs métrages dévoilés à Cannes et bien d'autres encore, qu'ils soient à l'équipe du scénario, du tournage, en montage, en post-production ou achetés pour signer des ventes aux États-Unis, en Russie ou en Chine par exemple. Des palaces à la plage, tout est bon aussi pour assurer sa promotion, des immenses affiches placardées sur les façades... au char d'assaut ! C'est le moyen très spectaculaire qu'ont trou-

vé les poids lourds d'Hollywood, Sylvester Stallone, Harrison Ford, Mel Gibson ou encore Arnold Schwarzenegger, tous à l'affiche de *The Expendables 3* pour débarquer dimanche au Carlton. Plus pacifique, l'équipe de la comédie française *Qu'est-ce qu'on a fait au bon dieu?*, plus de 6 millions d'entrées au compteur à dimanche soir, verra elle aussi faire un tour à Cannes célébrer le succès phénoménal du film qui entend combattre les préjugés entre communautés. Les cinéphiles se régaleront avec une avalanche de films présentés encore dans les différentes sections *Un Certain Regard*, la Quinzaine des réalisateurs, la Semaine de la critique, qu'ils émanent de nouveaux talents distingués chaque année par la Caméra d'or ou de talents reconnus. Des chefs d'œuvres du passé se refont aussi une nouvelle jeunesse tel *Massacre à la tronçonneuse* qui pour ses 40 ans sera montré en version restaurée numérisée ultra haute définition (4K) tout comme le film de clôture de la édition *Pour une poignée de dollars* de Sergio Leone (1964) avec Clint Eastwood et Gian-Maria Volonté ou encore *Paris Texas*, Palme d'or 1984 signée Wim Wenders.

DES ARCHÉOLOGUES PENSENT AVOIR RETROUVÉ LE SANTA MARIA

Christophe Colomb de retour !

Des archéologues américains pensent avoir retrouvé, au nord des côtes haïtiennes, l'épave du Santa Maria, le navire à bord duquel Christophe Colomb a découvert l'Amérique en 1492.

"Tous les indices géographiques, topographiques et archéologiques suggèrent fortement que cette épave est bien celle du fameux navire amiral de Colomb, le Santa Maria", indique dans un communiqué le chef d'une récente expédition de reconnaissance sur le site, Barry Clifford. "J'ai confiance dans le fait qu'une excavation complète de l'épave mettra au jour les premières preuves archéologiques marines de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb", ajoute-t-il. Ce serait dans ce cas une des plus importantes découvertes archéologiques sous-marines. Le célèbre explorateur avait atteint les côtes des Caraïbes alors qu'il cherchait une nouvelle route vers les Indes orientales.

Le Santa Maria reposerait au fond de l'eau, entre trois et cinq mètres de fond, au nord des côtes d'Haïti. "Le bateau est en grande partie en bon état et il sera possible de l'explorer avec l'aide du gouvernement haïtien", a par ailleurs souligné sur CNN Barry Clifford. "Cette épave est, pour moi, l'équivalent de l'Everest", a-t-il ajouté. Son identification fait suite à la découverte, en 2003, des ruines d'un fort



construit par l'équipage du Santa Maria après son naufrage, et par la relecture du récit de voyage de Christophe Colomb, a-t-il expliqué. Le réexamen des photographies sous-marines, couplé aux données récupérées au cours de récentes plongées sur le site ont aussi permis à l'équipe d'archéologues d'avancer de nouvelles conclusions.

Un canon du XV^e siècle aperçu en 2003, mais disparu depuis, accrédi-terait aussi la thèse selon laquelle il s'agit du Santa Maria. "Une fouille sera tout de même

nécessaire pour trouver davantage de preuves et confirmer", cette découverte, a jugé le professeur Charles Beeker, directeur des sciences sous-marines à l'Université d'Indiana. Le Santa Maria mesurait 25 mètres de long pour 8 mètres de large, et pesait 102 tonnes. Il avait un grand mât de 23 mètres.

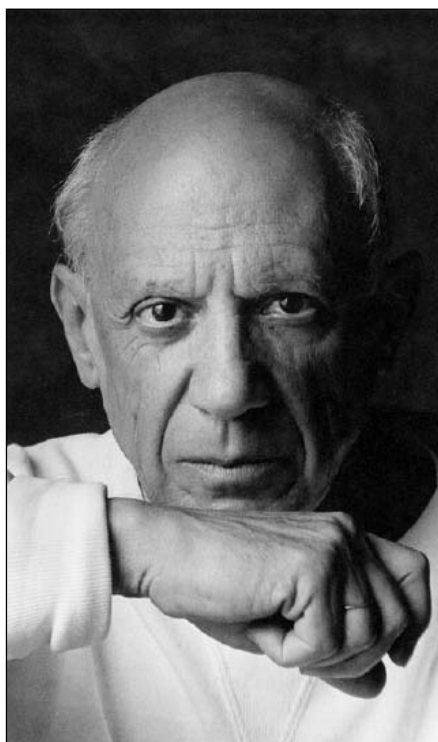
Son équipage se composait d'une quarantaine de marins. Les recherches de l'épave du navire sont financées par le réseau de télévision américain History qui s'est assuré les droits exclusifs pour produire

une grande émission télévisée sur le sujet. Barry Clifford, 68 ans, est un archéologue marin de grande expérience qui a découvert et exploré des dizaines d'épaves dans différentes parties du monde au cours des dernières décennies.

Il a notamment découvert et excavé en 1984 la première épave vérifiée d'un des navires pirates les plus connus de l'histoire, le Whydah. Plus récemment il a trouvé l'épave du bateau du Capitaine Kidd, un célèbre pirate écossais du 17^e siècle, au large de Madagascar.

PLUS D'UNE QUARANTAINE D'ANNÉES APRÈS SA MORT

Pablo Picasso fait encore des siennes



L'atelier de Pablo Picasso, situé rue des Grands-Augustins à Paris va être classé monument historique, la commission régionale du patri-

moine et des sites ayant rendu un avis favorable, a annoncé mardi le ministère de la Culture. Cette commission, qui s'est réunie sous la présidence du préfet de la région Ile-de-France, Jean Daubigny, s'est prononcée à l'unanimité des votants (deux abstentions et aucun vote contre) pour cette inscription à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques, a précisé Jean-Pierre Lecoq, maire du 6^e arrondissement. Sont concernées les façades de l'Hôtel du 5-7 rue des Grands Augustins et les deux derniers étages où vivait Picasso et où il a peint le célèbre tableau *Guernica*, a précisé M. Lecoq.

"Désormais toutes les conditions sont réunies pour que l'arrêt d'inscription puisse être pris très rapidement", a déclaré de son côté le ministre de la Culture Aurélie Filippetti dans un communiqué. Mme Filippetti rappelle qu'elle avait demandé aux représentants du ministère de la Culture au sein de cette commission de voter en faveur de la protection, "eu égard à la valeur historique de ce lieu indissociable de la mémoire de Pablo Picasso". Jean-Pierre Lecoq s'est félicité de cette "issue heureuse qui n'empêche en aucune façon une autre utilisation ou une autre affectation de l'immeuble", indique-t-il dans un communiqué. L'immeuble appartient à la Chambre des huissiers de Paris.

Le Comité national pour l'éducation artistique (CNEA) qui occupait à titre gracieux le dernier étage, le "Grenier Picasso", en a été expulsé en novembre. Une pétition en faveur de ce classement avait été lancée mi-avril par le CNEA qui craignait que l'atelier ne soit transformé en résidence hôtelière. Postée sur le site *Opinion Internationale*, elle a recueilli quelque 2.000 signatures dont celles d'une centaine de personnalités, selon le délégué général du CNEA, Alain Casabona. Le réalisateur espagnol Carlos Saura, le comédien Pierre Arditi, le président de l'Institut du Monde arabe Jack Lang ont notamment signé cette pétition en forme de lettre ouverte adressée au Premier ministre Manuel Valls et à la maire de Paris Anne Hidalgo. "C'est une superbe victoire pour tous ceux qui se battaient

en faveur de ce classement", a déclaré à l'AFP Alain Casabona.

Anne Baldassari limogée

Entre temps, la présidente du musée Picasso à Paris, Anne Baldassari, a été limogée mardi dernier en raison du climat social très dégradé qui régnait dans l'établissement fermé depuis cinq ans pour travaux. Le ministère de la Culture se donne une quinzaine de jours pour lui trouver un successeur. Un rapport de l'Inspection générale des affaires culturelles (IGAC), demandé par le ministre, et rendu en mars, a fait apparaître "un climat de travail extrêmement dégradé, une profonde souffrance au travail et une atmosphère anxieuse mettant en danger les agents", déclare le ministre dans un communiqué. Cette situation s'est traduite notamment "par une série de démissions à des postes clés indispensables pour permettre l'ouverture du musée". "Les exigences de la réouverture prochaine du musée Picasso dans les meilleures conditions, la protection des agents du musée et le rétablissement d'un cadre de confiance entre le musée et ses interlocuteurs dont les services du ministère de la Culture (...) conduisent à mettre fin au mandat d'Anne Baldassari", déclare le ministre. Ce président sera choisi, comme le prévoient les statuts de l'établissement, "en raison de ses compétences scientifiques". Il devra donc être conservateur du patrimoine, ou issu d'un corps scientifiquement comparables. Pour le moment Anne Baldassari n'a pas fait connaître sa réaction. On peut imaginer que pour elle, pouvoir faire cet accrochage spectaculaire auquel elle travaille depuis si longtemps constituerait un aboutissement après 22 ans passés au musée. Mais il n'est pas certain du tout qu'elle accepte de le faire sans avoir le titre de présidente. Entrée en 1992 au musée Picasso, Anne Baldassari, conservatrice du patrimoine, est arrivée à sa tête en 2005. Elle a conduit l'agrandissement de cet établissement avec passion mais sans déléguer et dans une certaine confusion, suscitant le départ de deux directeurs généraux et plus récemment de plusieurs autres directeurs.



ACCUSÉ levez-vous !



RUPTURE

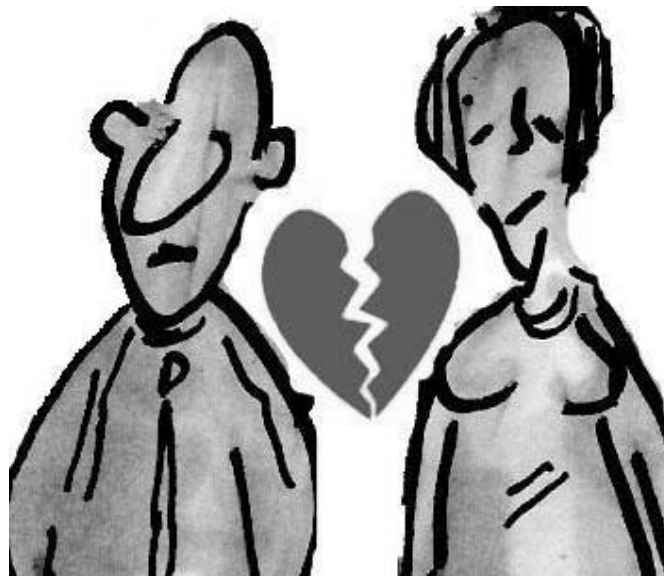
Quand le divorce est une preuve ...d'amour

Cela peut paraître incongru à première vue, et pourtant cela fait partie des bizarreries de la vie. On peut se retrouver dans des situations où la pire des décisions peut être dictée par de très nobles sentiments. Les dames qui ont accepté de nous raconter ce qu'elles ont vécu en savent quelque chose ; elles qui se sont mariées par amour et qui ont été contraintes de divorcer par... amour également.

PAR KAMEL AZIOUALI

Hanane, la quarantaine, est plutôt joviale, elle qui a été sérieusement ébranlée par une première union conjugale qui s'est avérée une vraie catastrophe.

"Beaucoup de couples se forment et se marient par amour. C'est ce qui m'est arrivée en 1991. J'avais 24 ans. Dès que j'ai vu Djalal au guichet des chèques postaux de la Grande Poste, à Alger, j'ai su que c'était lui l'homme de ma vie. Je sortais du service des demandes d'avoir et je l'ai vu en face de moi. Nos regards se sont croisés et, pendant une poignée de secondes, nous étions comme prisonniers l'un de l'autre. D'une voix émue, il m'a demandée où il pouvait acheter des timbres fiscaux. J'étais si hypnotisée par le charme qui se dégageait de tout son être que je n'ai pas pu lui répondre. Je me suis contentée de lui désigner du doigt l'entrée principale du grand édifice public. Il m'a remerciée et s'est éloigné de moi. Pendant un moment, j'étais restée immobile. J'étais convaincue qu'en quittant les lieux, je m'éloignerais à jamais de mon destin. Je brûlais d'envie de revoir le jeune homme. Je me suis ressaisie et j'ai réalisé que je me comportais de manière idiote. Ce que j'allais faire était de la folie : un jeune inconnu m'a demandé où il pourrait acquérir des timbres et je me suis surprise à l'attendre dans l'espoir de je ne sais quel événement. J'ai maudit Satan et j'ai descendu les quelques marches menant vers le trottoir avec la ferme intention de rentrer chez moi. J'étais arrivée à la Place Audin



lorsque j'ai entendu une voix me disant : "Merci, mademoiselle, j'ai pu trouver des timbres fiscaux !" Je me suis retournée et j'ai vu le même jeune homme. Nous avons fait un bout de chemin ensemble. Et quelques mois plus tard, nous nous sommes mariés. Nous étions fou amoureux l'un de l'autre à tel point qu'aucun de nous ne pouvait envisager la vie sans l'autre. Djalal travaillait dans une compagnie d'assurances. Quand nous nous sommes rencontrés, il était en train de ficeler un dossier pour lancer une agence de voyages. Comme l'emploi d'animatrice que j'exerçais au sein d'une maison de la culture ne me motivait plus, j'ai été recrutée par Djalal dans son agence. Nous avons passé deux merveilleuses années. L'agence marchait bien et nos clients étaient toujours de plus en plus nombreux. Puis, je suis tombée enceinte. Nous passions, désormais, nos journées à imaginer la taille et la forme du berceau que nous achèterions et les endroits de notre chambre qui étaient susceptibles de l'accueillir. La venue de ce bébé avait renforcé notre amour et nous nous disions qu'aucune force au monde, à part la mort bien sûr, ne pourrait nous séparer. Mais nous nous trompions tous les deux. La vie réserve parfois de très vilaines surprises. Le bébé (un

garçon) est né au bout de 7 mois et demi et il n'a pas survécu. Quand je l'ai vu, je n'ai pu m'empêcher de hurler : il n'avait pas de bouche ! Cette anomalie m'a fait plus de mal que sa mort.

Par la suite, en discutant avec des médecins, nous avons appris que ce genre de malformations survenait lorsqu'il y avait incompatibilité sanguine du couple.

Nous avons demandé aux médecins s'il y avait des risques que nous concevions d'autres bébés avec d'autres malformations et ils nous ont répondu que le risque que nous ayons des bébés handicapés était très grand. Nous avions l'impression d'avoir reçu une montagne de granit sur la tête. Nous étions si choqués que nous ne nous étions pas parlé pendant deux jours. Djalal s'est rendu à deux reprises à son travail mais est revenu à la maison pour s'allonger sur le canapé face à un écran de télé éteint, lui qui était un mordu de la télé.

Au troisième jour, nous avons eu une discussion très sérieuse, Djalal et moi. Partant de l'idée que l'une des finalités principales d'un couple est d'avoir des enfants et vu que tous les deux nous avions peur d'enfanter des enfants handicapés qui seraient malheureux toute leur vie, sans compter que notre propre vie serait un Enfer,

nous avons décidé de réfléchir chacun de son côté à la meilleure manière de faire face à un problème aussi grave et d'en reparler quand nos réponses seraient prêtes.

Au bout de quelques jours, nous avons nos réponses. Entre temps, j'ai eu l'occasion de rencontrer des femmes qui ont des enfants nés handicapés.

Elles m'ont raconté leurs douloureuses histoires et je me suis dit que ce serait de la folie d'essayer d'avoir des enfants avec Djalal. Nos deux sangs sont incompatibles ! Djalal, les larmes aux yeux, m'a dit que nous n'avions pas trente-six solutions devant nous. Nous n'en avons qu'une seule, c'est que chacun refasse sa vie de son côté. Nous étions jeunes tous les deux (j'avais 27 ans et lui en avait 35). Je sais que beaucoup de gens vont se dire que si nous avions pensé au divorce c'est parce que nous ne nous aimions pas vraiment. Eh bien ! Je répondrai que c'est parce que nous nous aimions beaucoup que nous avons décidé de nous séparer. Chacun de nous voulait que l'autre ait sa part de bonheur dans cette vie. Et il fallait une sacrée dose de courage pour se faire à l'idée que notre bonheur pourrait résider dans notre séparation ! C'est dingue, hein ? Nous avons divorcé. Et comme je ne pouvais pas supporter de voir Djalal sans avoir envie de tomber dans ses bras, j'ai décidé de quitter l'emploi que j'avais dans son agence.

Aujourd'hui, 22 années se sont écoulées depuis mon divorce d'avec Djalal. 22 années qui nous ont prouvé que nous avions raison de nous séparer.

Djalal aujourd'hui vit au Canada. Pour se remettre de notre séparation, il est parti vivre très loin. Il est marié et a trois enfants tous bien portants. Dieu merci. Moi aussi, je me suis remariée ; j'ai deux garçons et une fille... Tous en très bonne santé, Dieu merci. J'aime mon mari mais il m'arrive parfois de penser très fortement à Djalal... Et je me console en me disant que c'est ainsi que les choses devaient se dérouler et pas autrement et que Djalal ne devait pas être l'homme de ma vie. Mais seulement l'homme d'une partie de ma vie."K.A.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
CONSERVATION DES FORETS CHLEF
WILAYA DE CHLEF
DEUXIEME AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N°
01/CFC/PCCE/2014

PROGRAMME Consolidation de la Croissance Economique 2014
N.L.F. N° 0995 0201 903 6916

Le wali de la wilaya de Chlef représenté par le conservateur des forêts lance un Avis d'Appel d'offre national restreint pour la construction de brigade forestière à El Karimia - Chlef, réparti comme suit :

Lot n°	DÉSIGNATION DES TRAVAUX
01	Construction de l'administration + 04 logements F3
02	Voieries et réseaux divers

Les entreprises ou groupement d'entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Conservation des forêts de Chlef, Immeuble de la Pépinière - Chlef

Les conditions d'éligibilité

*Le lot n° 01 est destiné aux entreprises ou groupement d'entreprises spécialisés dans le domaine des travaux de bâtiment qui ayant le certificat de qualification et de classification professionnelles en cours de validité, activité principale en bâtiment catégorie II ou plus ayant réalisé au moins un projet de même nature de travaux ou de catégorie « A et plus » justifié par une attestation de bonne exécution des travaux pour les 10 dernières années délivrées par les maîtres d'ouvrages publics.

-Pour le groupement d'entreprises : le chef de file ainsi que tous les membres constituant le groupement doivent satisfaire obligatoirement les conditions d'éligibilité.

Le lot n° 02 est destiné exclusivement aux artisans ou micro-entreprises créées dans le cadre du dispositif de l'A.N.S.E.J. et de la C.N.A.C et spécialisés dans le domaine des travaux de bâtiment.

Les soumissions doivent être accompagnées des pièces exigées par la réglementation en vigueur, à savoir :

I) Offre technique

- 1 - Déclaration à souscrire renseignée, datée, signée et cachetée
- 2 - Déclaration de probité dûment renseignée, datée, signée et cachetée
- 3 - Copie du certificat de qualification et de classification professionnelles en cours de validité, activité principale en bâtiment catégorie II et plus (selon le cas)
- 4 - Copie du numéro d'identification fiscal, NIF
- 5 - Copie de l'extrait de rôle apuré ou avec échéancier
- 6 - Copie des attestations de mise à jour : CNAS, CACOBATPH et CASNOS
- 7 - Copie de l'extrait du casier judiciaire n°03 en cours de validité lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur lorsqu'il s'agit d'une personne morale
- 8 - Copie de l'extrait du registre de commerce ou la carte d'artisan (selon le cas)
- 9 - Copie de la décision d'octroi d'avantages au titre de la réalisation délivrée par l'A (selon le cas)

Copie du statut de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une personne morale (selon le cas)

10 - Copie du statut de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une personne morale (selon le cas)

11 - Copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux auprès des CNRC pour les sociétés commerciales dotées de personnalité morale de droit algérien (selon le cas)

12 - Copie des bilans financiers des trois dernières années justifiés par copie des bilans fiscaux portant accusé réception par les services des impôts compétents et visé par un commissaire aux comptes ou un comptable agréé pour les sociétés (selon le cas)

13 - CPS (clauses administratives et techniques) dûment renseignées en délais et de réalisation, signées et cachetées

14 - L'instruction aux soumissionnaires dûment signée et cachetée

15 - Un planning d'exécution des travaux objet du marché avec délais de réalisation

16 - Copie de référence professionnelle prouvant la réalisation des projets de même nature de travaux ou de catégorie « A ou plus » justifiés par des attestations de bonne exécution pour les 10 dernières années délivrées par les maîtres d'ouvrages publics (selon le cas)

17 - Moyens matériels justifiés par les photocopies des cartes grises et assurances en cours de validité ou actes de location notariés pour le matériel roulant et factures correspondantes conformes et acte de vente notarié pour le matériel non roulant (selon le cas)

18 - Moyens humains justifiés par copie des diplômes, la déclaration d'affiliation à la CNAS ou par la déclaration annuelle des salaires (DAS)

N-B : Le soumissionnaire retenu sera invité à remettre une copie légalisée du dossier technique déposé au titre de la soumission dans un délai de cinq (05) jours à compter de la réception de l'invitation et ce avant l'attribution provisoire.

II) Offre financière :

- 1 - Lettre de soumission (renseignée, signée et cachetée)
- 2 - Bordereau des prix unitaires (renseigné en chiffres et en lettres, signé et cacheté)
- 3 - Détail quantitatif et estimatif (renseigné en chiffres, signé et cacheté).

Les offres doivent être déposées en plis portés au secrétariat de la Conservation des forêts.

Les offres doivent être scindées dans deux enveloppes distinctes, l'une contenant l'offre technique et l'autre contenant l'offre financière, les deux offres seront mises dans une enveloppe fermée ne portant aucune inscription pouvant identifier le soumissionnaire, à l'exception de la mention

**Monsieur le Conservateur des forêts de la wilaya de Chlef
Deuxième appel d'offre national restreint N° 01/CFC/PCCE/2014
Construction de brigades forestières à EL-Karimia - Chlef
Lot N°**

« **Soumission à ne pas ouvrir** »

La durée de préparation des offres est fixée au 21ème jour à compter de la première parution du présent avis dans le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public ou dans les quotidiens nationaux en langues arabe et étrangères.

Lorsque le dernier jour de la durée de préparation des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant et à la même heure.

La date des dépôts des offres correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 14h00, si le dernier jour coïncide avec un jour férié ou de repos légal, le dépôt se fera le jour ouvrable suivant et à la même heure.

L'ouverture des plis des offres techniques et financiers se fera en séance publique au dernier jour de la durée de préparation des offres à partir de 14h00, au siège de la Conservation des forêts - Chlef

Les entreprises soumissionnaires sont cordialement invitées à la séance d'ouverture des plis.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une durée égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois mois à partir de la date limite de dépôt des offres.

Le Conservateur

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA : MEDEA
DAIRA : SIDI NAAMANE
COMMUNE : SIDI NAAMANE
NIF : 0984026265024326

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
RESTREINT N°02 et 03/14**

Le Président de l'Assemblée populaire communale de la commune de Sidi Naamane, lance un avis d'appel d'offres national restreint pour la réalisation des opérations suivantes :

- ACHAT D'UN RETRO CHARGEUR
- ACQUISITION D'UN MINI BUS

Les entreprises intéressées par cet avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés de l'APC contre paiement de la somme de 3.000,00 DA.

Les offres des soumissionnaires doivent comprendre les pièces suivantes :

I - L'OFFRE TECHNIQUE :

- Composée de
- Déclaration à souscrire dûment renseignée, signée et datée
- Déclaration de probité dûment renseignée, signée et datée
- Registre de commerce et carte d'identification fiscale (copie légalisée)
- Les pièces fiscales et parafiscales valides
- Extrait de rôle avec toutes les impositions, délivré au niveau du lieu d'activité
- Casier judiciaire moins de trois (03) mois valide du fournisseur lorsqu'il s'agit d'une personne physique et du gérant ou du directeur général du partenaire cocontractant lorsqu'il s'agit d'une société
- Attestation de mise à jour (CASNOS-CNAS) copie légalisée
- Cahier de charge dûment signé, daté et paraphé sur chaque page
- Statut du fournisseur cas échéant
- Attestation de solvabilité bancaire récente
- Bilan fiscal du dernier exercice visé par les services des impôts
- Certificat d'origine et certificat de garantie pour les équipements à livrer
- Attestation de dépôts des comptes sociaux pour les sociétés.

II - L'OFFRE FINANCIÈRE :

- La soumission suivant le modèle présenté dûment remplie, signée et datée
- Le bordereau des prix unitaires rempli, signé et daté
- Le devis quantitatif et estimatif dûment rempli, signé et daté.

Les offres doivent parvenir sous triple enveloppes, l'enveloppe extérieure comprend deux plis différents.

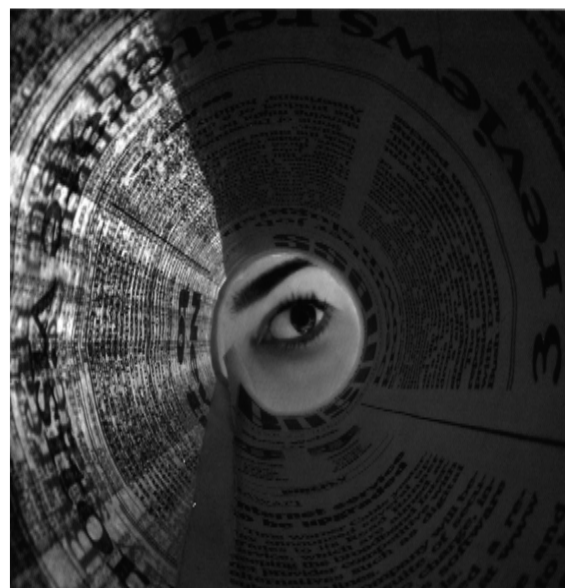
Un pli comprenant l'offre technique, le deuxième comprenant l'offre financière, l'enveloppe extérieure doit être anonyme et porter la mention soumission "A ne pas ouvrir"

**A Monsieur le Président de l'Assemblée populaire communale de la commune de Sidi Naamane
Avis d'appel d'offres national restreint 02 ou 03 /14 pour l'opération
(.....)**

- Le délai limite de dépôt des offres est fixé à 21 jours à compter de la date de parution du présent avis.
- Le dépôt des offres aura lieu le dernier jour de l'expiration du délai limite de dépôt des offres à 12 h.
- L'ouverture des offres aura lieu le dernier jour de l'expiration du délai limite de dépôt des offres et s'effectuera en séance publique au siège de l'APC de Sidi Naamane à 14h.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres + le délai de préparation des offres.

MIDI
Quotidien national d'information



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger
Rédaction, Tél/Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com
Publicité : Tél/Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1, 28^E JOURNÉE

Les Rouge et Noir haut la main !

Reporté à deux reprises, l'USM Alger a été sacré champion d'Algérie, après sa victoire à domicile contre le RC Arbaâ, alors que la JS Kabylie rejoint l'ES Sétif à la deuxième place après sa victoire à l'extérieur contre le MO Béjaïa pour le compte de la 28^e journée de Ligue 1.

PAR MOURAD SALHI

Avec cette victoire à domicile, les Rouge et Noir remportent le titre de champion d'Algérie de Ligue 1, à deux journées de l'épilogue. Avec une avance de douze points sur les poursuivants, la formation de Soustara domine de la tête et des épaules la compétition. Sans la moindre défaite depuis la 8^e journée, soit depuis 20 journées, les Algérois de Hubert Velud terminent le championnat de la plus belle des manières. Ce rendez-vous, qui a enregistré la présence de l'ancien entraîneur Roland Courbis, fut une grande fête pour les inconditionnels des Rouge et Noir. Ces derniers ont attendu ce moment avec impatience pour exprimer leur joie et leur euphorie. Il a fallu, donc, attendre neuf ans (2005) pour voir l'USM Alger renouer avec les titres. C'est le deuxième titre consécutif pour l'entraîneur français Hubert Velud après celui remporté avec l'ES Sétif lors de la saison dernière. Un sixième titre pour Soustara qui a dû attendre neuf ans pour renouer avec les consécutions et succède ainsi à Aïn Fouara. Un parcours fabuleux pour cette équipe algéroise qui sera bel et bien présente à la prochaine édition de la Ligue des champions d'Afrique.



Pour les poursuivants, l'ES Sétif et la JS Kabylie, aucun changement n'est effectué après cette nouvelle journée. L'Entente de Sétif est revenue, de son côté, bredouille de son petit déplacement à El-Eulma (2-1). Une victoire qui permet à l'équipe locale de grimper à la quatrième place au classement général. Malgré cette défaite, les gars de la capitale des Hauts-Plateaux maintiennent leur deuxième place au classement général. La JS Kabylie, qui est revenue avec un seul point de son déplacement à Béjaïa, reste scotchée à la troisième place. Un match nul qui permet à cette équipe phare de Djurdjura de réduire l'écart sur le concurrent sétifien pour la seconde place. Deux points séparent, désormais, les deux clubs qui auront l'avantage de recevoir lors de la prochaine journée, prévue ce samedi.

Le MC Alger baigne encore dans l'euphorie de la finale de la Coupe d'Algérie remportée

contre la JS Kabylie. Depuis cette consécration, le Doyen n'a remporté aucune victoire. Trois matchs, un seul point remporté. Avec cette défaite essuyée à Béchar contre la JS Saoura (2-0), les Algérois de Fouad Bouali reviennent à la sixième place et compromettent leurs chances de terminer la saison sur le podium. La bonne affaire de cette journée fut l'œuvre du CR Belouizdad qui est revenu avec une précieuse victoire de son déplacement à Aïn M'lila, en battant le CRB Aïn Fekroun sur le score de deux buts à zéro. Une première victoire de la saison à l'extérieur pour cette formation algéroise qui se bat pour le maintien. La JSM Béjaïa se dirige droit vers le purgatoire. En effet, le club phare de la Soummam, qui reste sur deux victoires, est revenu bredouille de

son déplacement à Oran. Les Oranais, qui luttent également pour leur maintien, n'ont pas raté cette occasion à domicile pour glaner trois autres points qui leur permettent de quitter la zone des relégables. Le CA Bordj Bou-Arréridj, qui est revenu avec un seul point de son déplacement à Lavignerie, rétrograde en Ligue 2 en compagnie du CRB Aïn Fekroun battu sur ses bases par le CR Belouizdad.

M. S.

CROATIE

Pas de doublé pour Hilal Soudani avec le Dinamo Zagreb

L'attaquant international algérien Hilal Soudani n'a pas réussi à exaucer son vœu de remporter le doublé avec son équipe, le Dinamo Zagreb, après la défaite de ce dernier sur le terrain de Rijeka (2-0) mardi soir en finale retour de la coupe de Croatie de football. Le Dinamo, qui vient d'être sacré champion de Croatie, avait déjà été battu au match aller à domicile sur le score de 1 à 0. Pour sa première saison en Croatie, le meilleur buteur actuel de la sélection algérienne (10 buts en 20 matchs) ambitionnait de remporter le doublé avec le club phare de la capitale. Il avait participé en début de saison en Ligue des champions d'Europe pour la première fois de sa carrière, mais son aventure dans cette épreuve fut courte. Le Dinamo a été reversé par la suite dans l'Europa League, mais là aussi, il s'est fait éliminer lors de la phase des poules. Soudani (26 ans) pourrait quitter son club l'été prochain. Il a déclaré récemment qu'il détenait des contacts d'autres formations européennes, mais qu'il n'a encore rien décidé. Le buteur du championnat d'Algérie de l'exercice 2010-2011 avec l'ASO Chlef est attendu dans les prochains jours à Alger pour rejoindre le stage de la sélection algérienne qui prépare la Coupe du monde brésilienne (12 juin-13 juillet 2014). Il est l'un des joueurs sur lesquels l'entraîneur national, le Bosnien Vahid Halilhodzic, mise énormément pour franchir le premier tour.

APS

Classement :	Pts	J
1. USM Alger	64	28
2. ES Sétif	52	28
3. JS Kabylie	50	28
4. MC El-Eulma	45	28
5. USM El-Harrach	44	28
6. MC Alger	42	28
7. RC Arbaâ	40	28
- . CS Constantine	40	28
- . JS Saoura	40	28
10. ASO Chlef	37	28
11. MC Oran	33	28
12. CR Belouizdad	31	28
13. MO Béjaïa	30	28
14. JSM Béjaïa	25	28
15. CABB Arréridj	21	28
16. CRB Aïn Fekroun	20	28

MC ALGER

Kaci Saïd dénie "toute validité" à sa lettre de licenciement

Le manager général du MC Alger, Kamel Kaci-Saïd, a indiqué ne reconnaître aucune "validité" à la lettre de licenciement que lui a adressée, mardi, le président du conseil d'administration du club, Boudjemaâ Boumella. "Le conseil d'administration du MCA comporte plusieurs membres et Boumella ne peut pas prendre des décisions aussi importantes sans leur consentement. Or, dans le courrier qu'il m'a fait parvenir, il était le seul signataire. A partir de là, je ne lui reconnais aucune validité" a expliqué Kaci-Saïd à l'APS. "J'ai informé certains membres du conseil d'administration de ce qui venait de m'arriver et ils étaient unanimes à me déconseiller de partir. Ils ont même affirmé qu'ils comptent se réunir mercredi pour se pencher sur cette question", a ajouté l'ancien attaquant de l'USM Blida et du

Zamalek. M. Boumella avait indiqué, mercredi en fin de matinée, à l'APS que "Kaci Saïd est démis de ses fonctions. La décision est effective à partir d'aujourd'hui (ndlr, mardi). Il a dépassé les limites en proférant des injures à mon encontre, en plus d'une agression caractérisée, que je ne peux tolérer", précisant que "le conseil d'administration a été mis au courant de cette décision, en plus du président-directeur général (P-dg) de la Sonatrach, Abdelhamid Zerguine", premier responsable de l'actionnaire majoritaire du club. Le conflit entre Boumella et Kaci-Saïd remonte à plusieurs semaines déjà, et il a pris de l'ampleur au fil des jours jusqu'à éclater mardi, à travers cette lettre de licenciement. "Mon seul tort est d'avoir fait correctement mon travail. Mais le revers de cette médaille est que ma compétence a

fait de l'ombre à Boumella", a encore expliqué Kaci-Saïd, affirmant qu'il ne se soumettra pas à la décision de Boumella et qu'il restera en poste, au moins jusqu'à la fin de son contrat. Evoquant les différents projets que le club a lancé en prévision de la prochaine saison, Kaci-Saïd a cité, pour exemple, le cas du gardien Faouzi Chaouchi.

"La suspension de notre gardien a été levée et j'ai sauté sur l'occasion pour le convaincre de rempiler. Chaouchi était d'accord, mais Boumella refuse toujours de le faire signer. Un désintérêt qui pourrait nous coûter un excellent joueur en prévision de la prochaine saison. Ce qui serait vraiment dommage pour le MCA, surtout qu'il disputera une épreuve continentale", a-t-il encore regretté.

APS



Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406
Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING

- Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
- D'autre part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.
- D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :

- Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
- Evalue le positionnement de la société sur le marché.
- Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché.
- Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes.
- Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
- Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
- Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)
- Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
- Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication.
- Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)
- Veille à la diffusion des supports d'information.
- Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaires...
- Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
- Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
- Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
- Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
- Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles.
- Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner

- Pilote et met en œuvre la politique commerciale
- Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services
- Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires
- Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
- Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...
- Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
- Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client
- Elabore les stratégies de ventes offensives
- Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
- Met en place un réseau de distribution
- Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
- Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
- Développe et suit les grands comptes
- Mène les négociations dédiées et/ou avec les clients stratégiques
- Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
- Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
- Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs
- Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures
- Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs
- Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

Profil :

- Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur / médecin / pharmacien / biologiste
- 10 ans d'expérience
- Sens de communication
- Capacité de négociation et de persuasion
- Force de persuasion
- Rigueur, adaptabilité et mobilité
- Compétences managériales
- Sens de l'analyse
- Raisonnement inductif et déductif
- Doté d'esprit positif et créatif
- Focalisé sur les résultats
- grande résistance à la pression
- Capacité de détecter et de gérer les problèmes
- Maîtrise du français et de l'outil informatique
- Discrétion élevée et intégrité morale

Avantages :

- LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANCES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Lieu de travail principal :

- Kouba

Référence : emploipartner- 1411
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

Missions :

- Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
- Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs
- Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.
- Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports
- Etablissement des documents liés au mode de transport
- Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise
- Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement
- Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi
- Rapprochement fin de mois avec la comptabilité
- Tenue à jour des documents de gestion logistique
- Gérer les réclamations clients.

Profil :

- Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
- 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

Lieu de travail principal :

- Alger

Référence : emploipartner-1408
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

Missions :

- Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.
- Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE
- Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société
- Montage et mise en forme du processus HSE
- Management et Pilotage du Processus de HSE.
- Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.
- Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord
- Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.
- Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

Profil :

- Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle
- Formation supérieure en hygiène, sécurité et

environnement.

- Expérience minimale 02 ans
- Expérience sur un poste similaire souhaitée
- Dynamique
- disponible

Lieu de travail :

- Alger

Référence : emploipartner- 1409
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).

Missions :

- Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:
 - Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;
 - Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.
 - Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.
 - Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.
 - Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.
 - Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.
 - Supervise et contrôle la gestion des agences.
 - Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.
 - Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.
 - Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

Compétences :

- Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
- Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail
- Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
- Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire
- Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
- Maîtrise parfaite de l'outil informatique
- Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles
- vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public
- Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.

Lieu de travail :

- Alger

Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

www.emploipartner.com
Tel : 021 680 296/021 687 086
Fax : 021 298 595

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية بومرداس
 دائرة بسير
 بلدية شعبة العاقر

إعلان باعثة شهدة الحرزة

طبقا للقانون رقم 20/90 المؤرخ في 18/11/1990 المتضمن التوجيه العقاري طبقا للمرسوم التنفيذي رقم 254/01 المؤرخ في 13/07/1991 المحدد لكيفيات اعداد شهدة الحرزة وتسلمها فان السيد شوشن جيجالي بن ولسن المولود بتاريخ 01/05/1977 ب شعبة العاقر يدعي امتلاكه عقارا عن طريق الحرزة والتقدم المكسب حاليا إلتك هذه الملكية بحريو شهدة اعتراف بملكته العقارية التي تعينها

تقدر أرض تقع بملكان المسمى معلومة ببلدية شعبة العاقر مساحتها الإجمالية تقدر ب : 310,00 متر مربع وهي محدودة كالآتي :

من الشمال : طريق معبد
 من الجنوب : ملكية بومهدى أحمد وشوشن فوضيل
 من الشرق : طريق معبد
 من الغرب : ملكية شلوش منور

فكل شخص له اعتراضات على تحرير هذه الشهدة لإلغائه لإلغائه يرجى المجلس الشعبي البلدي في مدة أسبوعا شهرين ابتداء من تاريخ الإعلان.

شعبة العاقر
 رئيس المجلس الشعبي البلدي

Midi Libre n°2179 - Jeudi 15 mai REF. 59/14

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية بومرداس
 دائرة بسير
 بلدية شعبة العاقر

إعلان باعثة شهدة الحرزة

طبقا للقانون رقم 25/90 المؤرخ في 18/11/1990 المتضمن التوجيه العقاري طبقا للمرسوم التنفيذي رقم 254/01 المؤرخ في 13/07/1991 المحدد لكيفيات اعداد شهدة الحرزة وتسلمها فان السيد عيسوي أحمد بن قسي المولود بتاريخ 12/07/1974 ب شعبة العاقر يدعي امتلاكه عقارا عن طريق الحرزة والتقدم المكسب حاليا إلتك هذه الملكية بحريو شهدة اعتراف بملكته العقارية التي تعينها

تقدر أرض تقع بملكان المسمى معلومة ببلدية شعبة العاقر مساحتها الإجمالية تقدر ب : 306,00 متر مربع وهي محدودة كالآتي :

من الشمال : ملكية عيسوي
 من الجنوب : ملكية عيسوي
 من الشرق : طريق غير معبد ب 3 متر عرض
 من الغرب : ملكية عيسوي

فكل شخص له اعتراضات على تحرير هذه الشهدة لإلغائه يرجى المجلس الشعبي البلدي في مدتها أسبوعا شهرين

شعبة العاقر
 رئيس المجلس الشعبي البلدي

Midi Libre n°2179 - Jeudi 15 mai REF. 60/14

MIDI
 Quantités nationales d'information 2013

L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26 rue Didouche Mourad, Alger
 Rédaction, Tél./Fax : 021 63 70 16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@midilibre.com
 Publicité : Tél./Fax : 021.63.70.14 publicite@midilibre.com

Cuisine

Ragoût de bœuf aux champignons



Ingrédient :

600 g de bœuf émincé
250 g de champignons
2 carottes
2 blancs de poireaux
12 cl de bouillon de bœuf
1 c. à soupe de persil haché
2 c. à soupe d'huile
Sel et poivre

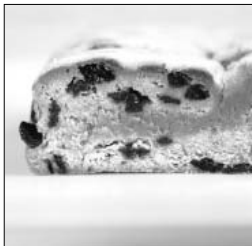
Préparation :

Gratter les carottes et les couper en tronçons. Emincer les blancs de poireaux. Nettoyer les champignons et les couper en morceaux.

Dans une sauteuse, faire chauffer l'huile à feu moyen. Faire revenir les carottes et les poireaux minutes, en les remuant. Ajouter la viande de bœuf et la faire dorer 2 à 3 minutes en retournant les morceaux.

Joindre le bouillon, le concentré de tomates, du sel et du poivre. Couvrir et faire cuire 20 minutes. Ajouter les champignons et le persil et poursuivre la cuisson 10 minutes. Les champignons doivent être tendres mais encore fermes. Servir tout de suite.

Biscuit aux raisins secs



Ingrédients :

500 g de farine
30 g de levure fraîche
150 g de raisins secs
6 c. à soupe de sucre
2 œufs
3 dl de lait
100 g de beurre
Sel

Préparation :

Verser la farine en fontaine. Au centre, mettre la levure fraîche délayée dans 3 c. à soupe de lait tiède. Mélanger avec un peu de farine pour former une petite boule de pâte. Laisser reposer une demi-heure. Ajouter le sucre, une pincée de sel, les œufs, le reste de lait et le beurre. Pétrir longuement pour avoir une pâte élastique.

Ajouter les raisins secs et verser dans un moule à cake beurré. Enfourner à four chaud et laisser cuire 45 mn.

SOINS ET BEAUTE

Les faux-pas du maquillage

C'est certain, vous en avez vu vous aussi des maquillages ratés. Alors, pour ne pas rater le vôtre, voici une liste de ce que vous devrez surtout éviter. Beaucoup trop de fard à joues

Le fard à joues est censé avoir l'air naturel, légèrement rehaussé, mais discret. Appliquez-le avant tout autre maquillage sur votre visage.

La meilleure couleur de fard à joues ?

C'est une teinte entre rosé et pêche. Cherchez-en une qui donnera un air doux, jeune et frais à une peau de quel que soit l'âge. Et le secret, c'est de l'appliquer au bon endroit. Souriez, et poudrez-vous les pommettes.

Le fard à paupières

Bleu marine, bleu ciel, bleu, bleu. Tout ce qui est bleu, bleu foncé ou bleu-gris autour des yeux sert principalement à faire ressortir les cernes. Si les gens vous demandent si vous êtes fatiguée lorsque vous ne l'êtes pas, il se pourrait que ce soit votre

maquillage. De mauvais choix au niveau du maquillage peuvent, en effet, donner un air fatigué à votre peau. Choisissez plutôt une couleur dorée et chatoyante, et faites dans les nuances. Tout ce gris peut vous donner une mine fatiguée parce qu'il fait ressortir celui de votre peau.

Les lèvres

Le secret est dans la couleur et le brillant. Commencez avec une couleur plus claire, comme le rose naturel. Cherchez la couleur la plus proche de la couleur naturelle de vos lèvres, ou plus foncée de 2 nuances. Appliquez-la précisément sur le contour de vos lèvres et pas un millimètre plus loin. Ensuite appliquez le brillant. Le brillant reflète la lumière et donne l'illusion de lèvres plus remplies.

Conseil

Il y a beaucoup de maquillage de qualité de nos jours. Evitez ces pièges qui ne sont que trop répandus, et vous verrez que ce n'est pas difficile de devenir magnifique.



CUISINER AVEC DES RESTES

Que faire avec du pain rassis

En fonction, de ce qu'il vous reste dans votre boîte à pain, une multitude de recettes s'offre à vous pour ne pas jeter vos miches rassises.

Du pain rassis

Emiettez le pain et imbibe-le de lait. Après l'avoir écrasé à la fourchette, ajoutez 1 ou 2 œufs, selon la quantité. La base est prête. Incorporez un peu de viande hachée, l'ail, beaucoup d'herbes (persil et thym), sel, poivre et faites une farce pour les courgettes, poivrons, tomates, oignons, chou verts.

Tranches de pain de campagne

Avec des tranches de pain dur, vous pouvez préparer le pain perdu. Très connue version sucrée, cette recette régale également version salée. Comment ? Imbibez les tranches de pain comme d'habitude, dans le lait et les œufs battus, puis parsemez-les de fromage râpé pour les gratiner au four.

Le pudding

Également un classique indétronable pour le recyclage du pain dur. Un gâteau de pain qui adore l'alliance avec les fruits secs (raisins secs, dattes, pruneaux, abricots



secs) et avec les épices douces (cannelle, muscade, gingembre, vanille, cardamome). Les fruits frais, bananes, pommes, poires notamment ou encore le chocolat se pré-

tent aussi parfaitement à ce dessert.

La soupe à la sauge

Faites bouillir de l'eau salée, aillée et agrémentée de sauge et présentez sur des tranches de pain arrosées d'huile d'olive. Vous pouvez parsemer le tout de fromage râpé.

La panzanella italienne

Elle se prépare en imbibant les tranches de pain d'eau fraîche. Mettez-les ensuite dans une soupière avec de l'huile d'olive, un peu de vinaigre, des tomates, du concombre et des oignons en tranches, quelques olives et beaucoup de basilic. Chauffez à feu doux.

Chapelure et compagnie

Si vraiment il ne vous reste pas assez de pain ou si vous n'avez pas envie de cuisiner, vous avez d'autres options de sauvetage. La meilleure, c'est le pain grillé. Profitez de tout ce pain pour faire une fondue ? Les petits croûtons de pain rassis, c'est l'idéal pour tremper. C'est aussi l'idéal pour enrichir une simple soupe, ou mieux encore, une soupe gratinée à l'oignon.

Trucs et astuces

Choisir les petits-pois



Choisissez les petits-pois en gousses lisses et brillantes, non tachetées, contenant des pois plutôt petits.

Poisson frais



Choisissez votre poisson ferme, raide, d'aspect brillant. Ses yeux doivent être brillants, ses nageoires en parfait état. Le ventre ne doit pas présenter de tâches douteuses et ses branchies doivent être rouges et humides.

Ris de veau



Laissez dégorger vos ris de veau une nuit entière au réfrigérateur, dans de l'eau légèrement salée et vinaigrée puis retirez les parties décolorées. Remuez et cuisez-les.

Découper une génoise



Attendez 12 heures avant de découper votre génoise pour lui laisser le temps de se tasser.

O. A. A.

Mots fléchés n°169

imperfection rabibo- chage	↓	sans rechigner capituler	↓	maladie juvénile sion musical	↓	dispose- ra pareil en petit	↓	moqueur de même	↓	terminé accom- modant	↓	patients conduc- teurs	↓
concep- tion	→												
réfléchit	↓					petite éminence regardée de près	→					apparues	↓
dissimule repré- senter	→			chanson- nette Capone familier	↓	outil d' aiguiseur lieu de travail	↓			anneaux marins	→	fin de verbe massif espagnol	→
façonnées	↓	tabassais mesure- rait	→							mendiais	↓		
produit de moulin	→			recrute vénère- ras	→			amphore de défunt large vallée	→			vieille mesure	↓
filai	↓					habitant	→			transport urbain moi d' analyse	→		
équerre double mode de fermeture	→		explosif pratiques du culte	→		étroité	↓			voie de ville roue à gorge	→		
recom- menceras	↓	condi- ment en gousse convoquer	→			garçon panseur	→	capitaine biblique demeu- rées	→			coordi- nation très liés	→
cube de bûches oui mais d'avant	↓					touchée	↓			pare- seux maître de l'Enfer	→	n'avoue pas provo- quer	→
cours de Sibérie allure de cheval	→	assis- tants de prêtre limite	→	marque d'efforts supports de balle	→			joieuse	→				
extrême- ment casse- pieds	→			anormale à l'assaut !	→			filets	↓				séduc- trice marine
répète sans trêve	→					cassant il bronzait le fellah	→			préparai au combat piquant	→		
						vitesse en mer	→					possé- dés	↓
										fleur de passion	→	premier nombre entier naturel	→

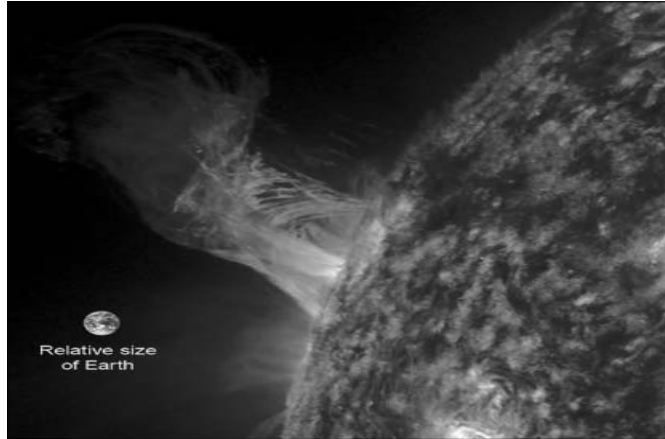
SUDOKU	N°169	SOLUTION SUDOKU	SOLUTIONS MOTS FLECHES 168																																																																																																																																																																										
<table border="1"> <tr><td></td><td>8</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>4</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>7</td></tr> <tr><td>1</td><td></td><td></td><td>2</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>9</td><td>1</td><td>7</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>8</td><td>3</td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td>1</td><td>6</td><td>5</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>8</td><td>5</td><td></td><td>2</td><td>3</td><td>9</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>6</td><td></td><td>1</td><td>7</td><td>8</td><td></td><td></td><td></td><td>3</td><td></td></tr> <tr><td>7</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>5</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td>6</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>1</td><td></td></tr> </table>		8									4									7	1			2							9	1	7						8	3					1	6	5				8	5		2	3	9					6		1	7	8				3		7					5								6					1		<table border="1"> <tr><td>3</td><td>1</td><td>2</td><td>4</td><td>6</td><td>5</td><td>7</td><td>8</td><td>9</td></tr> <tr><td>4</td><td>9</td><td>5</td><td>7</td><td>8</td><td>2</td><td>3</td><td>1</td><td>6</td></tr> <tr><td>6</td><td>8</td><td>7</td><td>1</td><td>9</td><td>3</td><td>4</td><td>5</td><td>2</td></tr> <tr><td>5</td><td>3</td><td>4</td><td>8</td><td>7</td><td>6</td><td>2</td><td>9</td><td>1</td></tr> <tr><td>9</td><td>6</td><td>8</td><td>2</td><td>1</td><td>4</td><td>5</td><td>7</td><td>3</td></tr> <tr><td>2</td><td>7</td><td>1</td><td>3</td><td>5</td><td>9</td><td>6</td><td>4</td><td>8</td></tr> <tr><td>8</td><td>4</td><td>3</td><td>9</td><td>2</td><td>7</td><td>1</td><td>6</td><td>5</td></tr> <tr><td>1</td><td>2</td><td>6</td><td>5</td><td>4</td><td>8</td><td>9</td><td>3</td><td>7</td></tr> <tr><td>7</td><td>5</td><td>9</td><td>6</td><td>3</td><td>1</td><td>8</td><td>2</td><td>4</td></tr> </table>	3	1	2	4	6	5	7	8	9	4	9	5	7	8	2	3	1	6	6	8	7	1	9	3	4	5	2	5	3	4	8	7	6	2	9	1	9	6	8	2	1	4	5	7	3	2	7	1	3	5	9	6	4	8	8	4	3	9	2	7	1	6	5	1	2	6	5	4	8	9	3	7	7	5	9	6	3	1	8	2	4	<p>• C • O • E • A • S • A • D CHIROMANCIENNE • ASTRALE • GRUES EMOI • CISELERAS • ALEVIN • SE • INO VIA • REELS • FETU • LIRA • AIEUL • IL BLEUIT • PUNAISE • ENA • REPLI • MER ARTICULEE • MISA • I • ERIE • EMET • I NEON • EVE • AGENT • • STE • ALTIERE • JET • VAGUE • RATS • L • DAME • LUE • TA COTISE • SET • TEL • GELERAI • ILE • A VETU • RIGOLERAI • • AERIENNES • UR FOIRER • AC • TIRE • USA • ASSENERAS</p>
	8																																																																																																																																																																												
4									7																																																																																																																																																																				
1			2																																																																																																																																																																										
9	1	7						8	3																																																																																																																																																																				
				1	6	5																																																																																																																																																																							
8	5		2	3	9																																																																																																																																																																								
6		1	7	8				3																																																																																																																																																																					
7					5																																																																																																																																																																								
			6					1																																																																																																																																																																					
3	1	2	4	6	5	7	8	9																																																																																																																																																																					
4	9	5	7	8	2	3	1	6																																																																																																																																																																					
6	8	7	1	9	3	4	5	2																																																																																																																																																																					
5	3	4	8	7	6	2	9	1																																																																																																																																																																					
9	6	8	2	1	4	5	7	3																																																																																																																																																																					
2	7	1	3	5	9	6	4	8																																																																																																																																																																					
8	4	3	9	2	7	1	6	5																																																																																																																																																																					
1	2	6	5	4	8	9	3	7																																																																																																																																																																					
7	5	9	6	3	1	8	2	4																																																																																																																																																																					

HD 162826, le frère caché du Soleil découvert à 110 années-lumière de nous

Une équipe texane a découvert une étoile qui provient de la même nébuleuse solaire que notre Soleil.

Les chercheurs tentent à présent d'y détecter la présence d'exoplanètes rocheuses et de trouver d'autres étoiles de la même lignée. Émouvantes retrouvailles cosmiques en perspective, notre Soleil a un frère !

Une équipe de l'université du Texas à Austin a en effet découvert une étoile qui a été formée dans le même nuage de gaz et de poussière que notre bon vieil astre solaire. Ces travaux seront publiés le 1^{er} juin dans la revue scientifique *The Astrophysical Journal*. Cette découverte n'est pas une simple fantaisie de généalogie cosmique, mieux connaître les étoiles qui se sont formées en même temps que notre soleil pourrait nous livrer une foule d'informations sur l'apparition de ce dernier. Située à 110 années lumières de nous, l'étoile est tout de même 15 % plus massive que notre Soleil. Elle n'est pas visible à l'œil nu, mais l'appareillage le plus simple suffit à l'observer près de Véga.



Des exoplanètes en orbite ?

"Nous voulons savoir où nous sommes nés, affirme Ivan Ramirez qui a dirigé l'équipe d'Austin. Si nous pouvons trouver dans quelle partie de la galaxie le Soleil s'est formé, nous pourrions mieux cerner l'état du jeune système solaire. Cela pourrait nous aider à comprendre pourquoi nous sommes ici". Les chercheurs

espèrent aussi trouver des exoplanètes en train de graviter autour d'un proche parent du soleil, même si les chances d'une telle découverte restent faibles. Ivan Ramirez va jusqu'à soutenir que, lorsque les systèmes venaient de naître et étaient plus proches les uns des autres, des collisions auraient pu faire passer des morceaux d'un système à un autre, et donc y répandre la vie. "On pourrait penser que les parents du soleil

sont des candidats clés pour la recherche de vie extraterrestre", a précisé le scientifique.

Réduire le nombre de candidats

Ce frère du Soleil se nomme HD 162826 et était déjà connu des astronomes, c'est son lien de parenté qui est une nouveauté. Il faisait partie d'un panel de 23 étoiles potentiellement liées au Soleil, scrupuleusement observées par les chercheurs. Plusieurs critères ont été retenus dont la composition chimique, l'orbite et leur position par rapport au centre de la Voie Lactée. HD 162826 a été le seul à correspondre. L'équipe prévoit de poursuivre la recherche d'étoiles de ce type et compte sur la mission Gaia pour les y aider. Celle-ci doit livrer une cartographie en trois dimensions de la voie lactée et de son milliard d'étoiles. Cela permettrait de mieux trier les étoiles et de réduire grandement le nombre de candidats potentiels à analyser, une étape indispensable pour rendre le projet possible. Les données qui proviendront de Gaia ne "seront pas limitées au voisinage solaire", a relevé Ivan Ramirez cité dans un communiqué. "Le nombre d'étoiles que nous pouvons étudier sera multiplié par un facteur de 10.000", a-t-il poursuivi.

Fonte des glaces, en Antarctique, les glaciers ont passé le point de non-retour

Selon deux études parues lundi 12 mai, la fonte des glaciers de l'Ouest de l'Antarctique a atteint un point de non-retour. En cause, le réchauffement climatique qui accélère ce phénomène et pourrait entraîner une élévation du niveau de la mer de plus d'un mètre. Alors que le changement climatique est au coeur de nombreuses préoccupations, ce sont deux études d'importance que viennent de publier les scientifiques. Des travaux qui suggèrent que la fonte des glaces aurait atteint en Antarctique un niveau inquiétant et irréversible. Menée par des chercheurs de la NASA et de l'Université de Californie, la première étude s'appuie notamment sur 40 années d'observations et indique que les glaciers dans le secteur de la mer d'Amundsen de l'Océan Austral, dans l'Ouest de l'Antarctique, "ont franchi le point de non-retour". D'après les estimations, les glaciers de cette région libèrent chaque année quasiment plus de glace dans l'océan que l'ensemble de la calotte polaire du Groenland. Ils contribueraient ainsi de manière significative à l'élévation du niveau de la mer. Les chercheurs estiment aujourd'hui que ces glaciers contiennent un volume d'eau suffisant pour faire augmenter le niveau global des océans de 1,2

mètre. Or, ils sont en train de fondre plus rapidement que ce qui avait été prévu. "Ce secteur sera un contributeur majeur à l'élévation du niveau de la mer dans les décennies et les siècles à venir", prédit Eric Rignot, glaciologue qui a dirigé les travaux. Toutefois, le scientifique reste prudent et estime qu'il faudrait plusieurs siècles pour que toute la glace s'écoule dans la mer.

Glissement des glaciers dans l'eau

Plusieurs évidences ont été retenues pour expliquer la probable disparition des glaciers; l'accélération de la vitesse d'écoulement, le volume d'eau des glaciers qui flottent sur la mer et le recul des glaciers sur leur socle rocheux. Dans une précédente étude, Rignot et ses collègues avaient étudié le premier élément sur une période rassemblant les 40 dernières années. Dans la nouvelle étude, ils se sont intéressés aux deux autres. En fondant, les glaciers s'allongent et leur épaisseur diminue, réduisant ainsi leur masse et les séparant de plus en plus du socle rocheux. Cela les rend plus vulnérables et les fait glisser plus vite dans l'eau. Là où les gla-

ciers étaient autrefois solidement installés, ils ne font plus que flotter, considérablement amincis. "L'effondrement de ce secteur de l'Ouest de l'Antarctique semble impossible à arrêter", souligne Eric Rignot. "Le fait que ce recul des glaciers se produit simultanément sur une vaste zone laisse penser que ce phénomène résulte d'une seule cause, un réchauffement de l'eau de l'océan dans laquelle flotte des morceaux de glaciers. A ce stade, la fin de ce secteur apparaît comme étant inévitable", précise-t-il cité dans un communiqué de la Nasa. Un glacier en voie de disparition La seconde étude s'est quant à elle intéressée au glacier Thwaites, le plus massif de l'Antarctique Occidentale, avec une largeur atteignant les 120 kilomètres. Des cartes topographiques ont été réalisées en utilisant un modèle informatique avancé. Ce dernier a montré que la désintégration du glacier a d'ores et déjà commencé. D'ici quelques siècles, le glacier Thwaites va probablement disparaître et faire monter le niveau des océans d'environ 60 cm, estiment les chercheurs. "Cette étude fournit une estimation des taux auxquels le glacier disparaît dans l'océan", précise Ian Joughinn, un glaciologue de l'Université de Washington et un des

auteurs de cette recherche. "Les simulations de notre modèle informatique semblent indiquer une accélération dans le futur, sans aucun mécanisme de stabilisation en vue", poursuit-il. D'après le modèle informatique, l'effondrement du glacier Thwaites pourrait se produire au plus tôt dans 200 ans, et au plus tard dans un millénaire, des estimations qui varient en fonction du réchauffement de la planète. Cependant, Ian Joughinn pense que le scénario ayant le plus de chance d'arriver se situe entre 200 et 500 ans. "Toutes nos simulations montrent que la fonte du glacier fera monter le niveau de l'océan de moins d'un millimètre par an pendant 200 ans, avant de commencer à se désintégrer et à disparaître", ajoute-t-il repris par l'AFP. Depuis plusieurs années, le gigantesque glacier Thwaites a déjà perdu plusieurs mètres d'altitude et se déplace vers l'océan à une vitesse de 0,8 km par an. Sa topographie a été établie lors du programme "IceBridge" de la NASA qui utilise notamment des observations aériennes et des satellites afin de mesurer la hauteur de la glace et à déterminer la fonte en surface des glaciers et calottes polaires.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

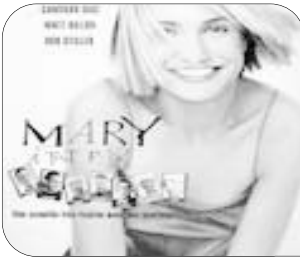
SCAPHANDRE

Inventeur : Auguste Denayrouze Date : 1864 Lieu : France

Le scaphandre, tel que nous le connaissons, a bel et bien été testé la toute première fois par Auguste mais l'idée du scaphandre remonte aux temps jadis. Il paraît même qu'Aristote aurait créé une cloche inversée permettant à Alexandre le Grand de plonger sous les eaux. Plutôt fou, non ? Leonard De Vinci lui-même aurait également créé un masque muni d'un tuyau d'air et d'une combinaison étanche pour que des hommes évoluent sous l'eau.



MARY À TOUT PRIX



20h45

W9

Ted Stroehmann est un loser. Son patron et son frère l'exploitent et se moquent de lui, et côté filles, ce n'est pas brillant... Mais Ted, autrefois, a eu une histoire d'amour. La plus belle fille du lycée, Mary, l'avait invité à la fête de fin d'année. Mais tout avait dérapé, Ted ayant eu un accident malencontreux ayant trait à ses parties intimes... Sorti de l'hôpital, il s'était rendu compte que Mary avait démenagé... Il décide alors d'engager un détective privé, Pat Healy, pour retrouver enfin son amour de jeunesse. Persuadé qu'il a affaire à un fou, Healy file à Miami et retrouve Mary. Elle est belle, gentille, s'occupe d'enfants handicapés et elle est célibataire

LE CODE A CHANGÉ



22h30

8

Tous les ans, à l'occasion de la fête de la Musique, Marie-Laurence et Piotr réunissent leurs amis autour du plat fétiche de Piotr, le «bigos». Ils attendent Mélanie, gynécologue, et Alain, son mari, oncérologue ; Lucas, avocat ambitieux, et son épouse, Sarah ; la jeune Juliette et son ami Erwann, plus âgé ; et Manuela, professeur de flamenco... Autour de la table, on partage souvenirs et projets, on frime, on taït les chagrins. Pour quelques heures, on y croit. Mais sur le chemin du retour, les masques tombent

LE ROMAN DE L'EURO



20h45

2

Dans un monde en croissance, l'Europe reste enlisée. L'euro est-il en cause ? Quel est son avenir ? Pour comprendre la monnaie unique et ses enjeux, il faut en raconter l'épopée. Avec ses personnages - François Mitterrand, Helmut Kohl, Nicolas Sarkozy, Angela Merkel -, son souffle épique - des nations qui renoncent à leur monnaie pour conjurer la guerre -, ses coulisses, ses coups de force, ses coups de poker et ses drames. Cette histoire est racontée de l'intérieur par d'anciens dirigeants européens : Michel Rocard, François Fillon, Wolfgang Schäuble, José Luis Rodríguez Zapatero et bien d'autres. Avec l'interview exclusive de Dominique Strauss-Kahn, ex-directeur du FMI

THE ARTIST



20h45

3

Hollywood 1927. George Valentin est la grande star du cinéma muet. Peppy Miller, figurante, tente de se faire une place à Hollywood. Les deux acteurs entament une grande histoire d'amour. Mais lorsque le cinéma parlant fait son apparition, George sombre dans l'oubli et la rancœur, tandis que Peppy gravit rapidement les marches de la gloire



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

REAL HUMANS



20h50

arte

Six mois ont passé. Un redoutable virus commence à s'attaquer aux robots humanoïdes, les transformant en véritables dangers publics. On déplore plusieurs morts et la suspicion gagne toute la société. La famille Engman doit s'assurer que ses deux hubots, Mimi et Vera, ne sont pas infectés. De son côté, Bea, hubote «libre», est réactivée après plusieurs mois à l'état de veille. Semant la mort sur son passage, elle se met en quête du code qui permettrait de libérer tous ses semblables. Jonas, l'ancien propriétaire du Hubot Mark, propose à Silas de s'associer. Parallèlement, la résistance contre les hubots s'organise et s'intensifie

BAND OF BROTHERS : L'ENFER DU PACIFIQUE PELELIU : LE DÉBARQUEMENT



20h45

4

Aux États-Unis, John continue ses tournées, où il relate ses exploits et motive les futures recrues. Devenue une vraie star, il se sent peu utile mais sait apprécier les rencontres féminines que son statut lui confère. Juin 1944, Sledge rejoint enfin le Pacifique et le bataillon de Leckie et Sid. Retrouvant avec plaisir son ami Sid, il découvre la vie de camp, l'attente du combat. Pourtant l'attente ne sera pas très longue : septembre 1944, la première division marine a pour mission de débarquer sur l'île de Peleliu. Face à des Japonais qui les attendent derrière leurs barricades, le débarquement est un vrai bain de sang

IL FAUT SAUVER LE SOLDAT RYAN



20h50

M

Normandie, 6 juin 1944. Les forces alliées débarquent et se lancent à la reconquête de la liberté. Remplis de courage et d'espoir, des milliers de soldats américains prennent d'assaut Omaha Beach, déclenchant une immense bataille dans laquelle un grand nombre d'entre eux périront avant même d'avoir posé le pied sur la plage. Parmi les rescapés de cette effroyable boucherie, le capitaine Miller se voit bientôt chargé de retrouver et ramener sain et sauf le simple soldat James Ryan, dont les trois frères sont déjà morts au combat : l'état-major tient à épargner la vie du cadet d'une famille éprouvée. Mais Miller n'a aucune idée de l'endroit où il pourrait se trouver

FALCO COMME DES FRÈRES



20h50

TF1

Falco est obsédé par la vision de son meilleur ami, Jean-Paul Ménard, lui tirant dessus vingt-trois ans plus tôt. Perturbé, incapable d'y croire, insomniaque, il se donne entièrement dans son enquête, épaulé par Chevalier... Un jeune homme est en fuite, laissant derrière lui sa petite soeur, errant dans le bois de Vincennes, sa peluche ensanglantée dans les bras

Web : www.lemudi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemudi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemudi-dz.com

Standard :
021.63.80.62 et 67
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemudi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à
IANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.

Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EUROL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzarjah : 02100007113000214 c6 16
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Indila

chanson-hommage à son
père "ouvrier algérien"

Indila,
d'origine
algérienne,
cambodgienne et
indienne rend un
hommage poignant à
son père ouvrier
dans son titre
*Tourner dans le
vide*.

Georgia May Jagger

nouvelle égérie
d'Angel

Georgia May Jagger
rejoint l'écurie Thierry
Mugler en tant que visage
de son iconique jus Angel.
Avant elle, Eva Mendes,
Naomi Watts en ont été
égéries ainsi que Jerry
Hall, sa mère.



Victoria Beckham

de retour
à la chanson ?

Créatrice de mode,
ambassadrice pour l'Onu,
maman de quatre bambins...
Victoria Beckham, de passage à
Singapour, elle en a profité pour
repandre le micro.



Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fajr	03h58
Dohr	12h44
Asr	16h33
Maghreb	19h51
Icha	21h23

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*
N° 2179 | Jeudi 15 mai 2014

MIDI LIBRE met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

PÊCHE, BATEAU-ÉCOLE ALGÉRIEN *KRIM-BELKACEM* Session de formation au profit d'experts yéménites



PAR RACIM NIDAL

Une session de formation sur les techniques de la pêche et de l'aquaculture au profit d'experts yéménites a été clôturée mardi à Alger sur le bateau-école algérien *Krim Belkacem*. Pour le secrétaire général du ministère de la Pêche, Mustapha Lagha, cette formation s'inscrit dans le cadre du protocole d'entente et de coopération signé entre l'Algérie et le Yémen à l'occasion de la visite du Premier ministre yéménite en Algérie. Dans une déclaration à l'APS, M. Lagha a rappelé que le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, Sid-Ahmed Ferroukhi et son homologue yéménite avaient affirmé la volonté des deux pays d'établir une coopération et un partenariat véritables et mutuellement bénéfiques. M. Lagha a appelé à cette occasion les experts yéménites à participer à la prochaine campagne d'évaluation de la ressource pélagique qui débutera le 5 juin prochain. Il a rappelé que l'Algérie s'est dotée en 2009 d'un bateau-école et a formé une équipe opérationnelle à bord qui a commencé en 2011 des opérations d'évaluation des stocks de poissons pélagiques et des profondeurs. De son côté, le président

de la filiale de la pêche du calmar au Yémen, Zaki Mohamed Ali, a révélé que son pays accuse des lacunes en matière de techniques et de renseignements sur les positions des stocks de poissons. Il a exprimé le souhait de son pays de bénéficier de l'accompagnement algérien en la matière afin de permettre aux experts yéménites d'acquiescer une maîtrise dans le secteur ajoutant que cette formation était bénéfique. Le responsable yéménite a révélé par ailleurs l'existence d'un projet de jumelage initié par la partie yéménite dans le domaine de l'aquaculture et en cours d'examen actuellement par le ministère algérien de la Pêche. Le ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques a également reçu de son homologue du Yémen, un prototype d'accord de coopération dans le secteur pour l'envoi au Yémen d'un groupe de travail devant définir les domaines de la coopération dans le cadre de cet accord. Par ailleurs, le vice-président de l'agence coréenne de coopération internationale a effectué une visite d'évaluation et de suivi aux deux centres pilotes de crevettilculture de Ouargla et de Skikda, inscrits dans le cadre de la coopération technique et du plan de formation entre les deux parties. **R.N.**

POUR MASSACRES ET ENLÈVEMENTS

Procès le 20 mai d'un présumé terroriste

Le procès d'un terroriste présumé, G. Rabah, dont le groupe, qui sévissait au centre et à l'ouest du pays, est responsable de plusieurs massacres et enlèvements de civils et de militaires, aura lieu le 20 mai courant devant le tribunal criminel d'Alger, a-t-on appris mercredi de source judiciaire. L'accusé est également poursuivi, selon l'arrêt de renvoi, pour attentats à l'explosif dans des lieux publics et vols qualifiés. Il est également impliqué, selon la même source, dans de nombreuses opérations et massacres lorsqu'il était l'"émir" de la katiba El Ahoual, qui activait sur l'axe Ain-Defla-Médéa-Chlef. Parmi les attaques terrorisées qu'il a dirigées, celle de la caserne militaire de Cherchell, indique-t-on. Le mis en cause était affilié à l'organisation terroriste d'Al-Qaïda, avant de rejoindre au début des années 90 le GIA, au sein duquel il avait dirigé plusieurs opérations terroristes sanglantes. Outre son activité terroriste en Algérie, l'accusé n'a pas rompu ses liens avec Al Qaïda jusqu'à son arrestation en 2005 à Ain Defla par les forces de l'Armée nationale populaire qui avaient éliminé durant la même opération 11 terroristes.

TURQUIE, 205 MORTS DANS UNE CATASTROPHE MINIÈRE

Un deuil de trois jours décrété

Plus de 205 mineurs ont été tués lors de l'une des pires catastrophes industrielles survenue mardi en Turquie qui a décrété mercredi

un deuil national de trois jours, au moment où les efforts se multiplient pour retrouver les centaines d'autres toujours piégés sous terre. Les autorités turques ont décrété "un deuil national de trois jours à partir du (mardi) 13 mai" en raison de la catastrophe survenue dans la mine de Soma, a annoncé le bureau du Premier ministre turc Recep Tayyip Erdogan, qui a annulé un déplacement à l'étranger pour se rendre en milieu sur les lieux de l'accident. L'accident provoqué par une explosion suivie d'un incendie s'est produit dans une mine de charbon de Soma, une ville située à une centaine de km d'Izmir (ouest, sur l'Egée). 787 employés se trouvaient sur les lieux du drame. Sur place, le ministre turc de l'Énergie et des Ressources naturelles, Taner Yildiz, a expliqué mercredi que le bilan du drame s'élevait à 205 morts et que celui-ci n'était que provisoire et pourrait s'aggraver, plusieurs centaines d'entre eux étant toujours coincés sous terre.

Selon M. Yildiz, la mort des mineurs a été provoquée par une intoxication au dioxyde de carbone et non à l'explosion du gaz de



méthane. Au total, 363 mineurs ont pu être sauvés après le drame - 80 personnes ont été blessées, dont quatre grièvement - selon les autorités mais plus de 200 autres seraient encore prisonniers dans le sol malgré les efforts des secouristes. "Nos espoirs diminuent de plus en plus pour retrouver des survivants, a déploré le ministre, notant qu'un incendie continue" dans le puits. Plus de 500 personnes participaient au secours, qui se poursuivaient en fin de matinée, selon les autorités. De nombreux gendarmes et policiers en armes étaient déployés autour du site pour faciliter les allées et venues incessantes de dizaines d'ambulances entre le site de la catastrophe et l'hôpital de la région.

CORONAVIRUS MERS

L'Arabie saoudite annonce cinq nouveaux décès

Les autorités saoudiennes ont annoncé mardi cinq nouveaux décès dus au coronavirus MERS, portant à 152 le bilan des morts dans le pays. Un précédent bilan avait fait état de 147 morts. Entre-temps, quatre nouveaux cas de contamination ont été signalés, portant à 495 le total des cas recensés, a indiqué le ministère de la Santé. Six patients atteints du virus ont été guéris, selon la même source. Les cinq nouveaux décès ont été enregistrés lundi, a précisé le ministère, ajoutant qu'un patient est mort à Ryadh tandis que les quatre autres sont décédés à Jeddah, la capitale commerciale. Le coronavirus du syndrome respiratoire du Moyen-Orient (MERS-CoV, Middle East Respiratory Syndrome Coronavirus) est considéré comme un cousin, plus mortel mais moins contagieux, du virus

du Syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) qui avait fait près de 800 morts dans le monde en 2003. Comme lui, il provoque une infection des poumons, et les personnes touchées souffrent de fièvre, de toux et de difficultés respiratoires. A la différence du SRAS, il génère aussi une défaillance rénale. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a convoqué une réunion d'urgence sur le sujet mardi. Il n'existe pour le moment aucun traitement préventif contre le coronavirus MERS. Des cas d'infection ont été recensés dans 16 autres pays, dont l'Égypte, la France, la Grande-Bretagne ou le Liban, mais la majorité des personnes touchées avaient voyagé ou travaillé en Arabie saoudite récemment. Le virus est apparu en Arabie saoudite en 2012 et serait lié aux dromadaires, selon une nouvelle étude.

